



PARTI SOCIALISTE

**POUR UNE ALTERNATIVE
CRÉDIBLE EN FRANCE ET EN
EUROPE**

LES COMPTES RENDUS DES ATELIERS

La Rochelle 29 août - 31 août 2008

Sommaire

Atelier n° 1 : Le manifeste du PSE	Page 4
Atelier n° 2 : À la veille des élections européennes et américaine : La situation mondiale	Page 7
Atelier n° 3 : Quelles stratégies pour les sociaux-démocrate ? Les cas allemand, italien, espagnol	Page 10
Atelier n° 4 : Le projet socialiste de coopération euro-méditerranéenne	Page 14
Atelier n° 5 : Ce que les sociaux-démocrates peuvent faire du traité de Lisbonne	Page 17
Atelier n° 6 : Quel espace public européen ? Services publics et biens non marchands	Page 20
Atelier n° 7 : Où en est la présidence française de l'Union Européenne ?	Page 22
Atelier n° 8 : Alimentation et agriculture : pour une alternative socialiste	Page 24
Atelier n° 9 : La question des flux migratoires et la coopération euro- méditerranéenne	Page 26
Atelier n° 10 : La culture, le parent pauvre de la droite	Page 29
Atelier n° 11 : Les rendez-vous manqués du Grenelle de l'environnement et de la Présidence française	Page 32
Atelier n° 12 : Le code du travail en miettes	Page 34
Atelier n° 13 : La laïcité à la croisée des chemins	Page 37
Atelier n° 14 : La justice : à quand la grande réforme ?	Page 39
Atelier n° 15 : Santé, sécurité sociale, retraites : le débat droite/gauche	Page 41
Atelier n° 16 : Quelle politique économique et sociale de gauche ?	Page 43
Atelier n° 17 : Comment l'UMP étrangle les collectivités locales	Page 45
Atelier n° 18 : L'école, la recherche, l'université : la droite contre le savoir	Page 47

Atelier n° 19 : La solidarité urbaine : l'impensé de la droite	Page 52
Atelier n° 20 : L'audio-visuel selon Sakozy/Fillon	Page 54
Atelier n° 21 : Les 20 ans des accords Matignon-Oudinot et les 10 ans de l'accord de Nouméa	Page 57

Atelier n° 1 : « Le manifeste du PSE pour les élections européennes de 2009 »

Benoît Hamon ouvre la réflexion autour du projet de Manifeste que le Parti des Socialistes européens a lancé en vue des prochaines élections européennes de 2009. Il s'agit de l'enjeu électoral majeur des dix mois à venir.

Philip Cordery rappelle le contexte particulier de l'Europe perçue comme un élément accentuant les risques de la mondialisation. Cet euro scepticisme se renforce avec des Institutions dominées majoritairement par la droite et des politiques très conservatrices, dont les principales dispositions sont d'inspiration libérale et conservatrice, dans une logique de dérégulation.

Comment concevoir et affirmer un autre projet, une autre politique possible pour l'Europe devant les électeurs ?

Le Président du Parti des Socialistes européens (PSE) Poul Nyrup Rasmussen a lancé la première étape par la consultation de la base militante (constituée de tous les membres des Partis socialistes des pays d'Europe) La seconde phase est ouverte : l'élaboration du programme, doit être discuté dans les partis nationaux (instances dirigeantes comme sections locales). Ce programme s'articule autour de cinq orientations principales :

- L'Europe sociale, autour de dix principes communs adoptés par tous les partis ;
- L'Environnement, les changements climatiques ;
- La citoyenneté européenne ;
- L'immigration à visage humain ;
- La politique étrangère et de développement.

Zita Gurmai exprime sa satisfaction que les socialistes français se soient largement mobilisés autour de ce projet. Elle souhaite que les femmes soient encore plus nombreuses à se mobiliser.

Comment convaincre que nous, socialistes et socio-démocrates, pouvons faire la différence. Nous devons avoir une pédagogie, faire savoir ce que nous avons su réussir dans nos pays. Il faut encore approfondir les questions d'immigration, de sécurité, et surtout la place des femmes dans la société, (l'égalité salariale était déjà inscrite dans le Traité de Rome), stopper les politiques de privatisation.... Tout ce qui peut faire la différence face à la politique conservatrice de la commission.

Pervenche Bérès précise que si la Social-démocratie n'est pas en force en Europe aujourd'hui, nous pouvons être convaincants face au tenants du marché pur. Nous n'avons pas su faire face à ce défi en 97 au temps où Jospin et Blair étaient au pouvoir en Europe, mais nous pouvons affirmer aujourd'hui la nécessité de la régulation. Le défi du Manifeste est de faire revivre ce qui constitue l'âme de la Social-démocratie.

Il faut nous déterminer :

- Sur la question financière (la banque centrale est intervenu pour sauver le marché européen, alors que les puissances européennes, malgré des situations économiques difficiles n'ont pas réagi) ;
- Sur la stratégie internationale (quels rapports avec la Russie au-delà de la question du gaz) ;
- Sur le leadership européen : nous devons mener notre campagne autour de notre candidat déclaré à la Commission européenne.

Pierre Moscovici constate que face au sérieux des crises financières, économiques, et internationales, notre réponse doit être européenne. Malgré la crise identitaire et institutionnelle, la difficulté d'une politique extérieure unifiée, nous devons nous affirmer socialistes et européens, affirmer une politique de gauche, répondre aux conséquences de la mondialisation. L'Europe est le seul niveau pertinent de mise en œuvre des politiques sociales. Le Parlement a toute son utilité, il a su faire reculer la commission sur la directive Bolkestein. Nous pouvons proposer un « New Deal européen » en faveur d'une Europe qui émancipe et qui protège, et notamment :

- Un modèle social européen rénové, la sécurité sociale doit être le premier droit européen (fonds de soutien, redéploiement des finances européens, revenu minimum dans chaque pays, un fond d'intervention civile...)
- Un modèle d'environnement exemplaire (stratégie pour la biodiversité, effort volontariste contre l'effet de serre et en faveur des énergies renouvelables....)
- une nouvelle économie fondée sur un niveau ambitieux de connaissance, de recherche et d'enseignement supérieur, un budget significativement augmenté, une banque centrale réactive et efficace.....

Ce manifeste sera discuté dans le Parti, ses fédérations et ses sections et Pierre Moscovici considère que Poul Nyrup Rasmussen peut être ce leader incarnant le PSE

Bernard POIGNANT souhaite également que l'on approfondisse ce contenu de l'Europe sociale face à notre plus grand adversaire aux élections européennes, l'eurosepticisme français. Certains sujets ne devront évidemment pas rentrer dans cette Europe sociale (l'assurance-chômage ou les systèmes de retraites par exemple).

Il souhaite qu'apparaissent également dans ce manifeste :

- Un paragraphe sur l'élargissement (Turquie, Ukraine ...)
- Sur l'évolution de la Banque centrale (statut) etc.....
- Que nos élus français refusent le cumul avec des mandats nationaux. (nous ne sommes plus à égalité avec les autres élus européens, qui ne cumulent pas).

Mais également l'harmonisation du droit d'asile, une carte de séjour intérieur commune pour les immigrés....

Laurent Fabius s'interroge sur ce que peuvent être des propositions courtes et identifiables de la part de sociaux démocrates parfois divisés sur les questions européennes. Quels objectifs se fixer dans ce contexte sans nul doute difficile de l'an prochain ? Un projet alternatif signifie une Europe sociale et novatrice, autour de multiples propositions qui devront être lisibles et différenciées face à la droite, dont :

- L'adoption d'une clause de sauvegarde sociale : aucune directive européenne ne peut faire reculer les droits sociaux en France (beaucoup croient que c'est l'Europe qui démantèle nos politiques sociales) et ceci nous opposera directement à la droite, qui utilise l'Europe comme mécanique permettant de faire reculer nos droits ;

- Un plan pour l'innovation et la recherche, (comme on l'a fait pour le charbon et l'acier) avec des coopérations renforcées, créer un espace de recherche européen pour être au niveau de la chine et des USA..
- Un projet de communauté énergétique européenne favorisant la mise en commun de nos ressources, de nos capacités d'achat, ceci supposant un effort massif en matière d'énergies renouvelables, taxe carbone etc..
- Des programmes d'investissements pour relancer la croissance (l'Europe, si elle ne peut faire d'emprunt, n'est pas une collectivité endettée) et la banque centrale d'investissement peut financer ces programmes.
- Un projet de défense européenne ambitieux pour être plus autonome face à la stratégie de dépendance américaine qu'applique la droite française (par un rapprochement forces allemandes et françaises notamment....)

Si on veut réorienter la mondialisation, il faut réorienter l'Europe, et pour réorienter l'Europe, il faut orienter les Socialistes dans ce sens.

Philip Cordery conclut en rappelant que certaines des propositions sont déjà dans le projet de Manifeste. Ce premier projet a été transmis aux partis nationaux qui devront le discuter et la ratification interviendra au PSE en fin d'année 2008.

Atelier n° 2 : « À la veille des élections européennes et américaines : la situation mondiale »

Cet atelier a permis de mettre en évidence la complexité d'un monde de plus en plus multipolaire. Face à cette évolution, l'Europe a plus que jamais son mot à dire. Il appartient à la gauche de réinvestir le champ européen, au-delà des débats institutionnels.

Introduction d'Adeline Hazan :

Rétrospective des derniers événements sur la scène internationale : - Jeux Olympiques et la question des droits de l'homme.

- Démission de P. Musharaf au Pakistan.
- Conflit géorgien et place de la Russie sur la scène internationale.
- Enlèvement du conflit afghan.

La situation, à la veille des élections américaines est donc préoccupante. Néanmoins, l'élection de Barack Obama en Novembre serait positive, elle marquerait la fin de l'ère Bush et ce serait également la première fois qu'un noir serait élu Président des Etats-Unis d'Amérique.

Présentation des intervenants : Cristian Dumitrescu, député européen, membre du PSD.

Hubert Védrine, ancien ministre des affaires étrangères de L. Jospin de 1997 à 2007.

Henri Emmanuelli, Président du Conseil Général des Landes et député.

Elisabeth Guigou, députée de Seine Saint Denis, ancienne ministre de la justice puis des affaires sociales de L. Jospin de 1997 à 2002.

Julien Dray, député de l'Essonne

Gérard Le Gall, délégué national PS auprès du Premier secrétaire.

C. Dumitrescu : Remercie pour l'accueil. En ce qui concerne le conflit dans le Caucase, trois raisons font que la Géorgie revêt une importance fondamentale pour la Russie : - Une forte population

- La perspective de son adhésion à l'OTAN.
- La question énergétique.

Dans ce conflit, la Russie a réussi à défendre ses intérêts mais aussi à humilier les USA, allié de M. Sakhvili. En conclusion, la mer Noire a toujours été le terrain d'affrontements dans l'histoire, de la guerre de Crimée à aujourd'hui. Mais ce conflit démontre la réalité de ce qu'il appelle une « ceinture de feu » allant du Caucase, passant par l'Afghanistan, l'Iran, l'Irak puis le Moyen-Orient, liée notamment aux ressources énergétiques. Nous assistons à la fin des confrontations purement idéologiques.

H. Védrine : Rappelle que nos espoirs lors de la chute de l'URSS et du rideau de fer ont été déçus. La « communauté internationale » se révèle incapable d'imposer ses vues. Elle n'est jamais parvenue à faire plier la Birmanie, la Chine ou même à régler le conflit au Darfour malgré la présence de forces armées internationales.

En quelques années, les croyances « économistes » (économie de marché) ou idéalistes (droits de l'homme et démocratie) se sont effondrées.

Face à la complexité de la situation internationale, nous sommes désemparés.

Le PS doit réinventer un réalisme à sa façon, dans la complexité.

Le point positif reste que ces 30 ans de mondialisation effrénée produisent de tels ravages, que ce moment représente une opportunité pour la gauche européenne de réinventer les régulations à l'image de ce que l'on a pu faire en 1945 avec Bretton Woods.

H. Emmanuelli : Il faut certainement un nouveau réalisme à la gauche, mais il faut surtout renouer avec le rationalisme.

Aujourd'hui, l'obscurantisme, le confusionnisme ont fait un retour en force.

La gauche doit renouer avec ses principes comme l'auto-détermination des peuples, contraire du droit d'ingérence. Nous avons beaucoup moins de choses à dire sur ce qu'il se passe en Amérique du sud que sur le Dalai-Lama. Et pourtant les expériences sud-américaines correspondent bien plus à ce que peuvent représenter nos valeurs. Les titres médiatiques font la norme et nous, politiques, sommes réduits à les commenter.

Il faut se ressaisir.

E. Guigou : L'Europe est absente dans ses expressions et dans les solutions qu'elle propose face aux crises internationales. Il faut mettre en œuvre une concertation européenne, à l'opposé de ce que fait Nicolas Sarkozy, avec une certaine forme de division du travail par zone géographique. Poutine avait prévenu que la reconnaissance du Kosovo risquait d'être une porte ouverte à tous les déséquilibres.

Il ne faut pas se laisser enfermer dans un débat binaire comme celui que nous imposent N. Sarkozy et les médias.

L'Europe doit apporter des réponses aux crises et la simple juxtaposition des politiques nationales est insuffisante.

J. Dray : Rappelle son inquiétude face à une décision précipitée du PS en ce qui concerne le Kosovo. Il faut retrouver la complexité et refuser le manichéisme. L'élection de Barack Obama changera le monde d'une certaine manière et le PS doit en être partie prenante pour démontrer la continuité Bush-Sarkozy-Mc Cain.

Élections européennes : la gauche ne doit pas abandonner l'Europe mais porter un projet commun de la gauche européenne pour éviter une désintégration de l'Europe.

G. Le Gall : Relève deux présupposés dans le titre : Que peut faire la France dans le Monde et en Europe, mais aussi que pèse la diplomatie dans une élection nationale ?

La complexité de la situation mondiale est démultipliée par le fait que la vision d'un français ne sera pas la même qu'un citoyen d'un autre pays face au même événement. Caractéristiques de la situation actuelle : recul de l'occident, demande de protection économique même chez les libéraux, création de tribunaux internationaux, augmentation du nombre de pays susceptibles d'intégrer le G8.

L'Europe est à un carrefour : est-ce l'idée européenne qui est remise en cause ?

Il rappelle qu'après le 11/09, une étude avait démontré que les français estimaient que cela bénéficierait à J. Chirac, puis Le Pen et loin derrière, L. Jospin. Le lien avec le 21 avril n'est pas évident, mais il est sûr que nous devons apprendre à nous exprimer sur le terrorisme.

P. Larrouturou : Quels sont nos leviers d'action en Europe ? Il évoque sa rencontre avec un responsable socialiste allemand qui lui expliquait que le PS Français ressemblait à un « trou rempli de serpents ». Il évoque le discours de Joshka Fisher de mai 2000 lançant le débat sur la nécessaire évolution des institutions européennes. P. Larrouturou souhaite insister sur les divergences de point de vue à cette époque entre les différents ministres du Gouvernement

Jospin et estime au final, que nous devons avoir le courage de trancher. Il trouve dramatique qu'Hubert Védrine puisse parler d' « utopie constitutionnelle ».

H. Védrine souhaite lui répondre et signale qu'il est en total désaccord avec la présentation que P. Larrouturou a fait de ses débats avec J. Fisher. Cependant, il est d'accord sur la nécessité de trancher certaines choses.

Les questions de la salle évoquent la possibilité d'une future défense européenne, du terrorisme mais aussi de la nécessité pour le PS de répondre à la crise financière.

H. Védrine souligne que les Européens doivent avant toute chose se mettre d'accord et que nous en sommes bien loin. Sur la question de l'après-bush, il indique que le départ de Bush ne sera pas la fin de son courant de pensée et que les socialistes doivent y apporter une réponse.

C. Dumetrescu se demande si les Européens sont capables de définir une politique étrangère commune. La réponse nous sera apportée dans les prochains jours face à la crise géorgienne.

J. Dray explique que B. Obama n'a pas rencontré de responsables du PS du fait de personnes ayant refusé de transmettre leurs informations en temps voulu, type de comportement avec lequel nous devons rompre.

H. Emmanuelli estime que la « lutte contre le terrorisme » est totalement irrationnelle. Il évoque la multiplicité de terrorismes.

Les réponses du Ps aux crises du système libéral sont complexes : régulation, transparence ; mais surtout, elles relèvent de choix politiques et non de décisions techniques.

E. Guigou met en avant les réalisations du Gouvernement Jospin au niveau européen et surtout lors du second semestre de 2000. Mais elle estime que nous avons « loupé le coche » et que nous avons été inhibé par la cohabitation. Le salut de l'Europe ne viendra pas de l'institutionnel mais bien de solutions concrètes.

Atelier n° 3 : « Quelles stratégies pour les sociaux-démocrates ? Les cas allemand, italien, espagnol »

À quelques mois des élections européennes, où en est la social-démocratie ? En phase de mutation, elle est face à de nouvelles réalités mondiales et électorales qui lui commande de réussir son adaptation sans se renier car plus que jamais, dans le monde tel qu'il est, il y a un besoin de gauche en Europe.

L'atelier sur les stratégies des sociaux-démocrates en Europe proposait une réflexion générale illustrée par les exemples allemand et italien. Les intervenants étaient Lucciano Vecchi, Angelica Schwall-Düren, Alain Richard, Lionel Jospin, Henri Weber et Alain Bergounioux.

C'est Henri Weber qui a posé les termes du débat et de la problématique en estimant qu'il y avait un « sale temps pour la social-démocratie européenne, que celle-ci était en crise et que cette crise était caractérisée par trois symptômes. Si en 2000 une majorité des pays de l'Union européenne étaient dirigés par des gouvernements sociaux-démocrates, aujourd'hui nous sommes minoritaires. Les défaites se sont succédées quelle que soit l'orientation des partis défaites car il y a plusieurs voies possibles pour la social-démocratie en Europe – tout ne se résume pas à la « troisième voie ». Tout n'est pas non plus dû à la conjoncture.

Certains peuvent évoquer une chute dans les sondages et une hémorragie des adhérents, d'autres, une distanciation entre les partis et les syndicats et le monde associatif.

D'autres évoquent l'usure du pouvoir comme Goran Persson en a fait les frais en Suède, le New Labour en Grande-Bretagne, avec ses défaites aux élections locales ...

Il existe une raison plus sérieuse. La difficulté pour la gauche de répondre de manière convaincante à de nouveaux défis comme les questions de sécurité, d'ordre, de norme, celles de l'immigration, de l'accueil des immigrants par exemple.

De son côté, la droite a réussi de profonds *aggiornamentos* en Allemagne, en Espagne, en Italie ou en France, présentant de nouveaux visages, une idéologie rénovée et assumée qui tranche avec la vieille droite.

Il faut aussi prendre en compte l'épuisement du compromis social-démocrate, défensif des années 90.

Les stratégies nationales ont atteint leurs limites car elles ne permettent pas répondre aux défis globaux. Elles sont, pourtant, toujours à l'ordre du jour pour compenser les faiblesses des structures européennes. Henri Weber revient sur l'évolution du modèle social-démocrate qui est passé d'une offre sociale offensive à des mesures défensives.

La solution pour l'avenir passe par la capacité de la social-démocratie à élaborer une politique nouvelle à l'échelle européenne.

Pour Angelica Schwall-Düren, les initiatives de politiques comparatives entre pays et partis sont très importantes car elles permettent de déboucher sur des coopérations fortes.

Le succès des partis sociaux-démocrates a reposé longtemps sur une certaine homogénéité des classes laborieuses. L'émergence des classes moyennes et l'affaiblissement d'un sentiment d'appartenance ont réduit la base du SPD ; or il en a besoin.

Kurt Beck, le président du SPD a proposé la reconquête du soutien de la majorité solidaire. Elle passe par la solidarité avec les précaires, les générations futures et celles qui sont confrontées aux risques.

Il faut afficher une identité claire qui soit incarnée par un chef de parti accepté par les différents courants et qui adopte une ligne d'action.

Aujourd'hui, le SPD est concurrencé à la fois sur sa droite et, fait nouveau, sur sa gauche avec l'émergence du Linkspartei.

Les sociaux-démocrates doivent dépasser le stade de la mobilisation par défaut contre la droite. Il ne s'agit pas d'être « l'anti-droite », mais le parti de l'émancipation de la personne humaine.

La social-démocratie doit s'adapter au monde actuel et trouver sa place dans le monde. Cela ne signifie pas qu'il faille capituler. Ses valeurs sont plus pertinentes que jamais.

Le Programme de Hambourg et la Déclaration de principes constituent des progrès importants dans la prise en compte de la réalité nouvelle du monde avec la formulation d'un « Etat social prévoyant », dont les objectifs sont de lutter pour une meilleure éducation et pour la disparition de la précarité à l'avenir.

Il faut faire plus de pédagogie sur le thème de l'État social et ne pas faire de promesses irréalisables. Au contraire, la social-démocratie a besoin de solutions nouvelles.

Lucciano Vecchi, responsable des relations internationales pour le PD présente son parti comme le représentant de la diversité des parcours politiques en Italie, de l'ex Parti communiste italien aux libéraux sociaux et la gauche de la démocratie chrétienne... Pour lui, dans tous les pays d'Europe, la social-démocratie a du mal à s'imposer.

La gauche doit entamer un renouvellement de son vocabulaire et retrouver une capacité de se renforcer sur le plan électoral et par la construction de nouvelles alliances.

Les grandes victoires de 20 dernières années sont dues à la capacité des partis sociaux-démocrates à représenter toute la gauche ainsi que le centre. Le problème est de pouvoir traiter les sujets importants. Construire un parti réseau de coopération politique. La situation mondiale avec les différentes crises qui inquiètent les peuples pousse au repli conservateur. Il faut aussi avoir conscience du danger que représente le repli identitaire. Le Parti démocrate a pris tout l'espace de la gauche en Italie, ce qui n'était jamais arrivé pour un seul parti depuis le début du XXe siècle. De fait, le PD a la volonté de constituer un parti de masse. La gauche radicale, en tant que parti a disparu. Pour les prochaines élections européennes, il faut un socle commun pour créer une majorité social-démocrate ; le PD est volontaire pour y participer.

Lionel Jospin intervenait au titre du groupe de travail commandé par Poul Nyrup Rasmussen qui doit réfléchir sur la social-démocratie européenne. Ce groupe est composé de dirigeants

historiques comme Neil Kinnock, Piero Fassino, Goran Persson, László Kovács. Ne voulant pas partir d'un constat de crise de la social-démocratie européenne, il propose plutôt de se concentrer sur la question de la stratégie.

En rappelant que la stratégie était le choix des moyens à utiliser pour atteindre un but politique, comme l'exercice du pouvoir.

Il est possible d'avoir une stratégie unique dans l'ensemble des pays de l'Union, s'agissant de l'échelon national. Il y a des spécificités historiques et culturelles, sociales, économiques ou psychologiques qui ne le permettent pas compte tenu des situations nationales.

En France par exemple, les alliances avec la droite n'appartiennent pas à notre habitude. Il n'y a eu qu'un seul exemple, l'Union sacrée entre 1914 et 1917. En Allemagne, c'est pour éviter les crises politiques que la droite et la gauche gouvernent ensemble.

L'actuelle trajectoire du PD s'explique par le fait que PCI avait développé l'idée du Compromis historique avec la démocratie chrétienne. En Espagne, l'alliance traditionnelle entre le PSOE et les partis régionalistes a un lien avec le débat sur le rapport avec l'État centralisateur et la question de l'autonomie.

En France, les alliances à gauche sont là comme pour conjurer le Congrès de Tours, les compromissions de la SFIO avec la droite sous la Quatrième république. D'autres raisons font que la question ne se pose pas en Grande-Bretagne.

Dans les années 70, toute la social-démocratie européenne était contre l'alliance des socialistes français avec les communistes, mais aucune décision de défiance n'a jamais été prise. Il n'y a donc pas de raison de reprocher quoi que ce soit au SPD. Il y a une souveraineté de l'organisation des partis politiques.

Lionel Jospin a noté au passage que si on est passé du « Parti des socialistes européens » au « Parti socialiste européen », alors que nous avons eu un « débat » pour savoir si nous étions « sociaux-démocrates », les travaillistes ou les sociaux-démocrates n'ont pas d'états d'âme à appartenir à un parti « socialiste ».

Si la question d'une stratégie commune ne s'impose pas au niveau national, elle reste valable au niveau européen ainsi que le montre l'existence du groupe PSE au Parlement européen.

Si on a l'habitude de rappeler qu'il fut un temps où les sociaux-démocrates gouvernaient la majorité des pays de l'Union européenne, il faut aussi mentionner qu'à leur crédit, il y a la Stratégie de Lisbonne.

Parmi les questions stratégiques, il en est une d'importance aujourd'hui : comment échapper à l'effet sandwich – cette situation où la concurrence électorale existe aussi bien à droite que sur la gauche qui fait que les sociaux-démocrates sont grignotés des deux côtés ?

À l'évidence, la solution est programmatique. Le monde change, il faut le prendre en compte, sans le subir. Parmi ces nouvelles réalités, celle d'une hypertrophie du capitalisme financier par rapport à l'économie réelle.

Il faut définir une nouvelle cohérence. Il faut sortir du piège institutionnel. La remobilisation passe par l'Europe des projets, la définition d'un projet de civilisation.

Le rassemblement de la gauche a permis la renaissance du PS. La question des alliances nécessite d'être tranchée de manière politique et non entre les deux tours d'une élection présidentielle.

Enfin, Alain Richard en tant que vice-président du Parti socialiste européen, après avoir évoqué les innovations militantes du PSE, a indiqué les avancées programmatiques du PSE, contenues dans le Manifeste pour 2009, toujours dans sa phase d'élaboration : on y insiste sur l'importance de l'éducation et de la recherche, l'environnement et la préservation des ressources rares. Il faut aussi trouver la volonté de créer une politique européenne de l'énergie car la situation actuelle avec la dépendance énergétique à l'égard d'un pays comme la Russie, affecte l'autonomie de l'UE.

Atelier n° 4 : « Le projet socialiste de coopération euro-méditerranéenne »

Pour l'ensemble des intervenants, la question euro-méditerranéenne est au cœur des rapports nord-sud ; elle suppose que plusieurs problèmes névralgiques soient traités et clarifiés. Parmi ceux-ci évoquons en particulier le conflit israélo-palestinien et la problématique de l'intégration de la Turquie dans l'union européenne.

Kader Arif député européen Secrétaire National estime que la coopération euro-méditerranéenne est au cœur de la problématique nord-sud. Cette logique est actuellement marquée par le conflit israélo-palestinien, le problème de la gestion des flux migratoires au sein de l'union européenne, l'échec des rapports nord-sud en parti lié à l'inexistence des rapports sud-sud. En fait le bloc euro-méditerranéen n'existe pas face aux grands blocs planétaires.

La relation euro méditerranéenne a connu une période faste au moment d'Oslo puis de Barcelone. Elle était assortie de trois piliers, politique, culturel économique. Aujourd'hui l'échec économique et politique est une réalité incontestable.

Nicolas Sarkozy a proposé dans un premier temps, au plan méditerranéen, une démarche bilatérale classique et non multilatérale.

Cette démarche s'est heurtée très rapidement au refus de l'Allemagne et des pays du nord de l'Europe. Dans ces conditions le chef de l'Etat s'est résolu à une simple prolongation de la démarche issue de Barcelone.

Alain Chenal, délégué national, et spécialiste de ces questions, estime que l'idée d'union de la méditerranée lancée par le chef de l'État pendant la campagne présidentielle relevait à la fois d'une opération de politique intérieure et d'une volonté de contourner la question de l'intégration éventuelle de la Turquie dans l'union européenne.

Au lendemain du deuxième tour, la volonté exprimée par l'Élysée s'est traduite par une union qui divisait le gouvernement, l'administration du Quai d'Orsay, l'union européenne et les pays du sud de la Méditerranée.

Dans un troisième temps, Nicolas Sarkozy a été contraint d'accepter notamment en mars dernier les conditions émises par l'Allemagne et la majorité des pays de l'union européenne. Il s'agit en fait de la prorogation du processus de Barcelone.

Pour Alain Chenal, l'initiative du 13 juillet résulte d'un gros travail diplomatique du quai d'Orsay. Pour autant rien de substantiel n'a été arrêté ni en terme économique ni en terme politique.

D'une manière générale, l'Europe doit se construire sans exclusive en particulier vis-à-vis de la Turquie.

Il faut une solidarité forte au plan euro méditerranéen, une volonté européenne vis-à des pays de la rive sud de la Méditerranée. Il convient également de dénoncer les régressions démocratiques et de s'appuyer sur les coopérations décentralisées nécessaires.

Serge Janquin, député et secrétaire national, considère que l'union de la Méditerranée voulue par le chef de l'État conduit à une platitude en termes de résultats. Il y a pourtant utilité à

améliorer sensiblement les rapports en les deux rives de la Méditerranée. Dans ces conditions, les cafouillages de la politique actuelle sont d'autant plus regrettables, et de surcroît mal compris du reste de l'Afrique.

Il nous faut donc reprendre le dossier ce qui signifie, traiter plusieurs conditions préalables :

- Tenter de régler le conflit israélo-palestinien ;
- Sortir de l'ambiguïté concernant les processus d'intégration de la Turquie ;
- Faire en sorte que la Syrie reconnaisse clairement l'indépendance du Liban ;
- Dépasser le différend algéro-marocain ;
- Transformer la gestion de la question des flux migratoires.

Par ailleurs, Serge Janquin redoute que le reste de l'Afrique ne se sente mis sur la touche. C'est un risque majeur.

Patrick Mennucci, secrétaire national considère qu'il faut faire de la politique sur la question euro-méditerranéenne.

Aujourd'hui la logique en vigueur, comporte de gros dangers puisqu'il n'y a pratiquement aucun financement. En outre, les questions de démocratie et de droits de l'homme ne sont pratiquement pas abordées.

Le PS doit dépasser ce constat quelque peu désespérant et développer des propositions.

Bariza Kiari juge que la Méditerranée correspond à une double fracture, Nord-Sud et Orient-Occident. Pour elle, rien ne sera réglée sans un traitement sérieux du conflit israélo-palestinien. La secrétaire nationale souligne que les forces progressistes des pays du sud demeurent sceptiques vis-à-vis de la politique méditerranéenne de Nicolas Sarkozy en raison de la politique d'immigration développée par son gouvernement.

Elle stigmatise enfin la politique dictatoriale de certains dirigeants des pays du sud qui utilisent l'anti-islamisme pour brider les libertés.

Gérard Bapt, député de Haute-Garonne rappelle que François Mitterrand est à l'origine de la notion de l'espace méditerranéen. Il précise que le processus de Barcelone correspondait à un espoir de paix réel au proche-Orient, d'où la nécessité de traiter la question palestinienne. Cette considération doit d'ailleurs nous conduire à évoquer les droits de l'homme dans les territoires palestiniens.

Béatrice Patrie, Députée européenne confirme qu'il existe une réelle crise de confiance entre l'union européenne et les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Cette crise de confiance s'explique par l'agenda sécuritaire retenu par l'union européenne ainsi que par la persistance du conflit israélo-palestinien.

Béatrice Patrie doute de la capacité du processus de Barcelone à entraîner un décollage économique et démocratique. Elle croit au destin euro méditerranéen d'où l'exigence de traiter sérieusement les problèmes de l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne.

Kader Arif, député européen pense qu'il faut construire un espace sud-sud à la fois en terme politique et économique.

Serge Janquin redoute que le processus euro-méditerranéen ne soit ressenti à terme comme une impasse pour l'union africaine. Il faut en tous les cas restaurer une confiance Europe-Afrique.

Patrick Mennucci ne voit pas d'opposition entre une politique méditerranéenne et une politique africaine.

Plusieurs intervenants estiment qu'il y a contradiction entre une logique euro-méditerranéenne et la politique d'immigration du gouvernement. Ils souhaitent par ailleurs, que le parti socialiste ne néglige pas le rôle stratégique des USA en Méditerranée. Ils pensent enfin que le Bassin méditerranéen représente une réalité géo stratégique majeure ne serait-ce que pour une raison énergétique.

Kader Arif, rappelle que la majorité parlementaire européenne s'exprime chaque année en faveur d'une intégration de la Turquie dans l'union européenne.

Sur ce sujet, le discours de la France ne représente pas l'Europe. Il exprime par ailleurs sa méfiance vis à vis du concept de pays du sud dès lors que de nombreux dirigeants de ces pays refusent le monde multipolaire pour préférer des solutions bilatérales classiques.

Patrick Mennucci comme Kader Arif demandent que le parti clarifie sa position sur l'entrée de la Turquie dans l'Union ; c'est une donnée majeure si l'on veut éviter le développement dans les années à venir d'un processus de choc des civilisations.

Alain Chenal, préfère parler de l'union européenne que de l'occident qui renvoie à des concepts dépassés.

Il confirme le comportement de certains dirigeants des pays du sud préférant manifestement la préservation de rapports bipolaires à des instances multipolaires.

Kader Arif pense que le débat a permis d'éclairer plusieurs zones d'ombres et devraient permettre à notre parti de s'emparer de ces questions y compris lors du Congrès de Reims.

Atelier n° 5 : « Ce que les sociaux-démocrates peuvent faire du traité de Lisbonne »

Le traité de Lisbonne soulève des réactions différentes en fonction des intervenants. Alors que Jaun-Luc Sauron et Carlos Carneiro Gonzales insistent sur les avancées, notamment démocratiques, permises par le traité, Christian Paul en soulèvent les limites, et plus particulièrement le manque d'outils politiques.

L'atelier était composé de trois grands témoins : Carlos Carneiro Gonzales, Christian Paul et Jean-Luc Sauron, et deux animateurs : Guillaume Bachelay et Michèle Sabban.

Guillaume Bachelay ouvre l'atelier en posant la problématique suivante : quelles sont les perspectives pour les sociaux-démocrates après le non irlandais et comment articuler les questions institutionnelles et politiques. En d'autres termes que peut-on faire politiquement du traité de Lisbonne ?

Pour Guillaume Bachelay, réduire la question démocratique à la question institutionnelle constitue un véritable piège pour les sociaux-démocrates, tout comme de réduire la question politique à la question institutionnelle.

Pour Jaun-Luc Sauron, le traité de Lisbonne constitue une véritable rupture au niveau institutionnel et comprend des avancées importantes. Il permet un renforcement du pouvoir du Parlement européen. En effet, le prochain président de la commission sera choisi parmi la majorité parlementaire qui émergera des élections de juin 2009.

Le président de la commission aura dès lors une légitimité politique importante car il disposera d'une légitimité électorale. Par ailleurs, son représentant pour les affaires étrangères sera vice-président de la commission et son choix devra être validé par le Parlement européen.

Le traité de Lisbonne comprend également une deuxième avancée. Le candidat président devra faire campagne sur la base de propositions, ce qui va permettre d'européaniser la campagne pour la présidence, de faire émerger un véritable débat sur la politique européenne. Il institue donc une mécanique institutionnelle très importante pour faire avancer la démocratie européenne.

Par ailleurs, le traité de Lisbonne revitalise la place des Etats membres au sein de l'espace communautaire et revalorise les espaces nationaux. Il donne de nouveaux pouvoirs aux parlements nationaux, qui auront la possibilité de bloquer des textes adoptés au niveau communautaire ou de faire recours à la cour de justice.

Cependant, il est nécessaire que les socialistes prennent conscience des limites de ce traité. Principalement, il peut provoquer des conflits de légitimité entre le triangle institutionnel européen (Parlement, commission et conseil), les parlements nationaux, et les initiatives citoyennes issues du droit de pétition.

Le principal problème réside dans l'absence de coordination entre les différents gouvernements socialistes.

Carlos Carneiro Gonzales insiste ensuite sur la nécessité de renforcer les compétences données aux Etats membres face à la mondialisation. L'Europe doit absolument avancer en donnant des réponses aux enjeux d'aujourd'hui : mondialisation, changement climatique, ...

Le Traité de Nice ne permet pas d'y répondre. Il est dès lors nécessaire de doter l'UE des outils nécessaires, c'est-à-dire d'une structure institutionnelle et non pas seulement de traités internationaux. Ceci passe nécessairement par une constitution.

Or, le traité de Lisbonne ressemble beaucoup au projet de constitution européenne. Ce sont « des frères jumeaux » même si le symbole n'est pas le même avec le seul traité. Il aurait dès lors pu constituer une solution au problème institutionnel, mais l'Irlande s'est opposée... Le non irlandais soulève la question de l'Europe à plusieurs vitesses, y compris sur la question institutionnelle, si un pays refuse d'avancer.

Carlos Carneiro Gonzales soulève ensuite la question du danger de la progression de l'extrême droite aux prochaines élections européennes si aucune perspective n'est donnée aux citoyens. Cela passe par :

- L'instauration d'une union politique fédérale avec une constitution, qui est aujourd'hui le traité de Lisbonne
- Travailler pour une Europe sociale, qui n'existe pas car aucune compétence n'est attribuée à l'UE pour la faire avancer
- Les socialistes européens doivent proposer un candidat à la commission
- Il faut repenser le rôle des partis politiques européens. Sans parti européen sérieux, il n'est pas possible d'avoir une union fédérale. Or, le PSE commence à disposer d'une dynamique propre, une ligne claire fédéraliste d'approfondissement de la construction européenne.

Christian Paul insiste quant à lui sur la nécessité de redonner au parti socialiste, en accord avec les partis européens, une perspective historique, car il souffre d'un retard stratégique sur l'Europe et la façon de l'envisager.

Le recul de l'Europe s'explique à la fois par la majorité détenue par les coalitions conservatrices, qui laisse peu de place à l'Europe démocratique, et par le doute qui s'installe parmi les peuples quant à la capacité de l'Europe à traiter des questions sociales. Pourtant, le besoin d'Europe n'a jamais été aussi fort, comme le montrent la question de la sécurité en Europe et celle des rapports de forces avec la Russie.

Pour cela, le traité de Lisbonne n'est pas à la hauteur, car l'outil politique n'y est pas présent, tout comme les questions fiscales et sociales. Face à la mondialisation de l'économie, il y a une demande de puissance publique qui va au-delà de la gauche. Il y a un besoin d'une Europe forte, avec un fédéralisme social et fiscal.

Christian Paul annonce dès lors deux éléments de réponse à la question « que faire après Lisbonne » ? :

- Il faut remettre en avant la question démocratique : s'il n'y a pas la volonté de proposer une perspective démocratique et les outils nécessaires pour y répondre, les sociaux-démocrates vont tomber dans le piège de l'Europe concrète dont les objectifs ne seront jamais atteints car il n'existera pas les outils.
- Pour cela, le suffrage universel doit avoir sa place, ce qui nécessite un gouvernement qui a une responsabilité politique. Or, ceci est mis à mal aujourd'hui avec les institutions européennes.

Il est ainsi nécessaire de ne pas opposer exigence démocratique et efficacité politique. L'instauration d'une Europe sociale forte, comme d'une Europe de la défense, ne pourra se faire sans progrès démocratiques.

Michèle Sabban conclut sur l'incidence certaine des questions européennes sur les prochaines élections et l'insuffisante attention accordée par le Parti socialiste à ces problèmes.

Atelier n°6 : « quel espace public européen ? services publics et biens non marchands »

L'ambition des socialistes européens est de promouvoir des services publics, définis dans une directive cadre, pour un continent attractif, sécurisé et porteur d'espoir pour les citoyens. Leur efficacité rendra indispensable la péréquation, et l'équité sécurisera les citoyens.

Pour Évelyne Gebhardt (députée européenne du SPD) l'objectif des socialistes européens est la construction d'un espace européen social notamment grâce aux services publics, c'est la base de nos leviers. Nous devons le faire à partir de la directive service et en partant des différences de pratiques dans les pays de l'union.

À la première lecture de cette directive, on ne peut que souscrire à cette ambition, d'effacement des barrières, sous toutes leurs formes, entre les pays de l'union. À la deuxième lecture, on s'aperçoit qu'il y a deux interprétations, libérale et conservatrice d'une part et socialiste d'autre part.

Ainsi il y a des contradictions dangereuses dans les 2 premiers articles : on ne peut conjuguer les services commerciaux et ceux de nature universelle.

Notre principal argument à faire valoir est la qualité du service ; certains exemples de privatisations sont stupéfiants (l'eau en Grande-Bretagne...). Le libéralisme économique recèle des vertus, mais reste aussi terriblement négatif. Il faut donc sortir de cette directive, certains services.

Lors de la négociation de cette directive, le groupe socialiste a fait des concessions, mais globalement nous pouvons être fiers du travail accompli. Cependant nous devons être vigilants car la commission et sa vision libérale restent actives notamment en multipliant les cas particuliers. Pour être offensif, il nous faut harmoniser nos intérêts -et cela est possible-, dépasser les intérêts nationaux. Pour illustrer ce fait, en Allemagne la gestion des services publics s'effectue au niveau local, communal. C'est ainsi que l'Allemagne refuse l'intervention de l'UE en matière de service public.

Gilles Savary rappelle que nous sommes sous présidence française de l'UE, et que cette question brille par son absence dans les projets. La directive cadre sur les services publics rédigée par le PSE vise à sécuriser les services publics en les définissant globalement et non sectoriellement. Ceci afin de respecter les spécificités de chaque pays. Malheureusement elle a été rejetée par une partie de la gauche et du SPD.

Malgré les différences, que voulons-nous, pour éviter l'autocentrisme ?

Nous devons faire des choix, entre services marchands et non marchands. En France, l'éducation est non-marchande, la santé est en partie marchande, d'autres pays n'ont pas fait ses choix, nous devons les respecter, en observant certaines règles de mise en place. Mais il faut reconnaître que la commission exerce une forte pression pour ouvrir certains champs au marché.

Nous rencontrons une difficulté auprès de nos partenaires quand ils font valoir que nous cherchons à garder certains monopoles d'État, tout en incitant nos entreprises publiques à se montrer agressives sur les marchés européens.

Quand certains champs de services publics ne rentrent pas dans les champs sectoriels c'est la cour européenne de justice qui intervient. C'est un danger politique et démocratique car elle empiète sur l'action du Parlement et de ses élus. Ainsi on arrive à certaines incompréhensions. C'est pourquoi le PSE a avancé « la directive cadre des services publics » qui vise à sécuriser le fonctionnement des services publics.

Il est indéniable qu'en France nous sommes gouvernés par des intérêts privés, que nous devons combattre cet état de fait. La directive cadre est un bon outil.

Pour Bernard soulage, il y a 5 points fondamentaux à préciser :

- Les décisions se prennent au niveau européen, d'où l'importance des prochaines élections européennes ;
- Il y a des pratiques différentes en Europe ;
- Il y a des points de vue différents au sein même du PSE ;
- Le PSE et le groupe socialiste européen travaillent énormément sur toutes ces questions ;
- Il faut clarifier nos positions sur l'économie de marché.

Alors pourquoi défendre les services publics ? Pas seulement pour les agents, mais aussi pour deux raisons essentielles :

- L'équité territoriale et sociale et le respect de l'intérêt général ;
- L'efficacité, car il existe des domaines où l'action publique est plus efficace.

En la matière la France est un exemple, puisqu'elle est très attractive grâce à ses infrastructures et à ses services publics.

En prévision des élections européennes de 2009 nous devons être offensifs grâce au Manifesto et soutenir l'idée d'une directive cadre, car un service public performant dans le cadre de la mondialisation est une source de dynamisme économique.

L'Europe c'est d'abord construite autour du concept de retour à une paix durable en Europe, nous devons passer maintenant à une autre ambition continentale ; les services publics peuvent être cet enjeu. Malgré les « contradictions » entre supranational et national que nous devons dépasser il est possible de créer autour de cette question un choc de confiance et l'adhésion des citoyens de tous les pays, marquer nos différences avec les conservateurs, porter nos projets avec confiance et enthousiasme. En mettant l'industrie et l'économie au service des citoyens nous ferons de la politique pour l'Europe et pour ses citoyens.

Atelier n° 7 : « Où en est la présidence Française de l'Union Européenne ? »

L'Union européenne ne dit rien aux gens. Comment se reconnaître dans cette machine administrative qui produit, aux yeux des Français, des d'interdits ? Après le rejet du Traité de Lisbonne, les socialistes veulent une «Europe qui protège».

Gilles Pargneaux introduit les débats en rappelant l'intitulé de l'atelier « Où en est la présidence Française de l'Union Européenne » et se réjouit d'avance de la qualité des travaux. Avant de donner la parole à Jean-Louis Bianco, il souhaite rappeler qu'il reste seulement quatre mois à la Présidence Française pour faire ses preuves. Que les actes et les priorités du Président de la République ne sont pour l'instant que des intentions. Sur ces sujets, les silences du pouvoir sont assourdissants en matière de politique étrangère.

Jean-Louis Bianco constate que la présidence de l'Union Européenne en est « nulle part ». Le Président de la République fait dans la surenchère et de la gesticulation médiatique notamment sur l'immigration. Le gouvernement manque cruellement de vision. D'ailleurs en citant Jacques Julliard « les pays étrangers ont l'impression que la France est dirigée par un gyrophare en folie ». Pour bien répondre à ce sujet, il faut savoir prendre du recul et s'éloigner de l'aspect uniquement institutionnel de la question. Les pistes de réflexions pour les socialistes sont nombreuses. La politique énergétique, l'environnement, les politiques sociales, les secteurs stratégiques sont autant de problématiques sur lesquelles les socialistes ont des propositions.

Catherine Trautmann rappelle que la Présidence Française se situe en fin de mandat du Parlement Européen. Le pouvoir ferme les sujets au lieu de les ouvrir. Le seul objectif du Président de la République est de redresser son image alors que paradoxalement la France est très attendue pour animer et diriger l'Union. Nicolas Sarkozy observe et commente alors qu'il faudrait agir. L'Europe est en crise, il faut retrouver rapidement le chemin de la croissance. Les socialistes doivent porter des espérances d'innovations stratégiques qui apporteront en retour des innovations sociales. On ne doit pas se laisser enfermer uniquement dans une logique financière et consumériste. Il nous faut retrouver l'originalité de l'Union Européenne, rechercher de nouveaux objectifs, retrouver la légitimité. La France doit être au service de l'Union alors que Nicolas Sarkozy est dans une stratégie personnelle.

Yannick Vaugrenard partage cette vision, les grandes aventures de l'Union Européenne sont : la paix et la démocratie. Devant l'histoire tragique de l'Europe, le Président a pour politique le « bling bling » et ne cherche que les effets d'annonce (Kadhafi, les infirmières Bulgares, etc...) créant ainsi de vrais problèmes de crédibilité avec nos partenaires européens. Une fois passée cet effet de surprise, il faut se consacrer à la recherche d'une l'Europe sociale et solidaire. Mais rien ne nous garantit la réussite de ce projet. Si l'Europe ne fait pas preuve d'originalité et ne revient pas aux fondamentaux, « elle risque d'exploser ».

Jean-Louis Cottigny estime que la France n'a pas préparé la Présidence de l'Union. Nicolas ne se trompe pas, il a une vision, une ligne de conduite et elle est libérale. L'Europe d'aujourd'hui n'est pas sociale, on doit le regretter, mais nous sommes minoritaires. L'Union est en guerre économique et à part la logique financière on ne sait plus « qui fait quoi ». Les citoyens ne peuvent aimer l'Europe, ils en ont peur, car elle licencie. L'Union pourrait aider au financement des entreprises stratégiques, à la formation des salariés, à la création de projets et être en capacité de rassembler. « Nous devons recréer le désir d'Europe ».

Plusieurs intervenants souhaitent des précisions sur la politique de défense de l'Union Européenne.

Jean-Louis Bianco précise qu'avant la mise en place d'une politique de défense, il faudrait une politique étrangère commune. Les socialistes doivent travailler à identifier nos intérêts communs et fixer des objectifs précis.

Gilles Pargneaux estime que les USA n'ont pas intérêt à une Union Européenne forte et unie.

Plusieurs intervenants s'interrogent sur l'application du RSA au niveau Européen.

Jean-Louis Cottigny pense que Nicolas Sarkozy au niveau national comme au niveau Européen joue au « tricheur / menteur » et que dans ce domaine comme dans d'autres (TVA) il ne faut pas hésiter à parler des problèmes relevant de la compétence de l'Europe.

Gilles Pargneaux remercie les intervenants et leur souhaite bon courage pour cette nouvelle université d'été.

Atelier n° 8 : « Alimentation et agriculture : pour une alternative socialiste »

Un atelier consacré à la PAC et à la crise alimentaire était organisé vendredi 29 août à l'occasion de notre Université d'été. Une occasion unique de rappeler l'importance de l'agriculture et d'avancer une évidence : face aux enjeux de l'alimentation mondiale, la seule réponse libérale est une impasse complète.

L'agriculture, un sujet de préoccupation majeur ? On aurait pu en douter, il y a encore deux ans, mais les dramatiques émeutes de la faim depuis 2007 ont remis au goût du jour ce sujet. On le sait, l'augmentation des prix alimentaires a été catastrophique. Elle a mis en grave difficulté de nombreux pays en développement structurellement importateurs de produits alimentaires. Dans le même temps, les Européens tergiversent sur l'avenir à donner à leur politique agricole commune, première politique intégrée de l'Union, née il y a près de cinquante ans pour assurer notre indépendance alimentaire.

L'atelier de notre université animé par Germinal Peiro, secrétaire national à l'agriculture, et consacré à la PAC et la crise alimentaire mondiale, a été l'occasion de rappeler un constat unanime et de plus en plus évident : les tensions qui existent actuellement sur les marchés agricoles sont la conséquence de plusieurs années de dérégulation et de politiques libérales.

Or, comme l'indique Jean Christophe Kroll, enseignant chercheur à l'Enesad de Dijon : la production agricole, notamment soumise aux aléas du climat, est « *par nature inadaptée à une approche libérale privilégiant les avantages comparatifs* ».

Pour Stéphane Le Foll, député européen, la spécialisation par pays ou groupe de pays est une hérésie. C'est pourtant cette approche idéologique qui a été longtemps privilégiée et favorisée par les organisations internationales, FMI ou Banque mondiale en tête. Aujourd'hui, de nombreux pays, particulièrement en Afrique subsaharienne, ont abandonné leurs productions vivrières locales au profit de cultures d'exportation : du cacao plutôt que du mil, du coton en lieu et place du sorgho.

Ainsi, Jacques Diouf, directeur général de la FAO, rappelle que les objectifs fixés lors de la première conférence internationale de l'alimentation en 1996 – réduire de moitié la population sous-alimentée en moins de deux décennies – ne seront pas atteints. Face à l'urgence de la situation, quelle solution ? Pour Jacques Diouf, il est urgent de réinvestir dans l'agriculture (selon les experts, l'aide à l'agriculture dans les pays du sud est quatre fois plus efficace pour relancer l'économie), de développer les infrastructures, ou encore d'améliorer le stockage des récoltes. Il faut aussi et surtout atteindre à nouveau le taux de 17 % d'aides publiques consacrées à l'agriculture dans les pays en développement, niveau existant en 1980.

Et la PAC dans tout ça ?

Pour Bernadette Vergnaud, députée européenne, la PAC a largement atteint ses objectifs. Pour autant, l'augmentation de la demande mondiale et les velléités exportatrices de l'Union ne doivent pas être le prétexte pour abandonner les outils de régulation mis en place. Pour la parlementaire européenne, il faut « *insister sur la dimension territoriale et solidaire de l'activité agricole* », activité qui devra s'efforcer « *d'être durablement compétitive* », faisant allusion aux exigences intournables du développement durable.

Pour Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et ancien conseiller de François Mitterrand la situation actuelle est une occasion de remettre en perspective la PAC: « *il faudra produire plus et mieux* » indique l'ancien ministre, ajoutant que la crise alimentaire « *est une occasion unique pour les socialistes de faire entendre haut et fort leur point de vue sur un sujet aussi fondamental* ».

Csaba Sandor Tabajdi, député européen hongrois enfonce le clou : pour lui, les Socialistes sont les seuls à offrir une alternative crédible à l'orientation libérale de la Commission européenne.

De l'avis de tous les participants, il est urgent de revoir les fondements même et les objectifs de la PAC, à la fois pour répondre aux demandes des consommateurs, des agriculteurs, et faire face de façon durable, solidaire et équitable aux défis alimentaires mondiaux. Et comme conclut Jacques Diouf : « *les faits sont têtus, seule la volonté des hommes peut les changer* ».

Atelier n° 9 : « La question des flux migratoires et la coopération euro-méditerranéenne »

Grand témoins : Jean-Pierre Dubois (Pdt LDH), Hervé LE BRAS (EHESS), Razzye HAMMADI

Animateur : Faouzi LAMDAOUI

A l'hypocrisie, l'irrationalité, l'inhumanité de la politique de la droite, inspirée par une idéologie rétrograde, le Parti socialiste doit opposer une approche aussi courageuse que réaliste, fondée sur la solidarité universelle et les droits de l'homme.

Après avoir invité Martine ROURE (députée européenne) et Mehdi OUAROUI à se joindre aux grands témoins, Faouzi Lamdaoui ouvre l'atelier en rappelant comment le sentiment d'urgence qui entoure la question de l'immigration aujourd'hui nourrit une hyperactivité législative menant à une restriction progressive des droits des étrangers. Ravivant les appréhensions des citoyens, la politique de Brice Hortefeux réduit les flux migratoires à une série de procédures peu soucieuses des droits de l'homme.

Sur ce constat, il passe la parole aux grands témoins.

Hervé Le Bras met en avant le caractère purement électoral de la politique migratoire du gouvernement, brouillant les catégories et les statistiques et se fondant sur des mesures trompe-l'œil. Quelques exemples révèlent cette confusion :

- La distinction entre l'immigration pour raisons professionnelles ou familiales est devenue le pivot du système en dépit de l'imbrication des situations personnelles. La qualification de « familial » a ainsi une fonction surtout de disqualification, suggérant l'idée d'une prise en charge.
- La notion de « regroupement familial » est aussi de plus en plus utilisée, même pour les familles de citoyens français et les mariages mixtes. Les obstacles opposés à ces demandes – qui constituent plutôt d'excellentes sources d'intégration – cachent donc un but biologique : empêcher tout mélange des « Français de souche ».
- Pour compenser la pression découlant des expulsions, la politique des quotas s'accompagne de régularisations croissantes, non avouées et sans liens transparents avec les critères officiels.
- En dépit des chiffres qu'il fournit de temps en temps, le gouvernement préfère entretenir la désorganisation des statistiques, source d'impressions faussées.

Ce brouillage demande au Parti socialiste de rechercher une nouvelle cohérence.

Jean-Pierre Dubois considère que, face au changement sécuritaire, discriminatoire et xénophobe traversant la société, les politiques se doivent de briser ce climat de mensonge. Deux solutions se présentent. La première consiste à baisser la tête pour ne pas s'aliéner l'électorat populaire ; mais cette tentation, au-delà du problème moral qu'elle pose, ne peut conduire qu'à perdre toutes les élections. La deuxième comporte d'admettre que l'immigration, phénomène mondial aux causes globales, ne pourra pas être contenue par des mesures de restriction nationales. La régularisation immédiate de tous les sans-papiers s'impose donc pour des raisons de bon sens et, là où elle a été effectuée (comme aux USA et en Espagne), a produit des effets bénéfiques. De surcroît, elle met en œuvre les droits consacrés dans les textes internationaux, et applique aux individus les principes de libre circulation reconnus aux biens et aux capitaux. Cette solidarité nationale doit se compléter d'une reprise au niveau mondial du problème de la maîtrise du développement.

Jean-Pierre Dubois insiste aussi sur l'utilité d'actions concrètes comme celles de RESF ou des travailleurs sans-papiers en grève, faisant ressortir l'hypocrisie et l'inhumanité de l'action du gouvernement.

Sur la question spécifique de la mobilité des étudiants, Razzye Hammadi pointe du doigt un paradoxe significatif, à contresens de toute logique de partage des connaissances et de co-développement : celui des nombreux étudiants perdant volontairement leur dernière année universitaire pour rester plus longtemps en France.

Il déplore le manque de courage du PS sur la question de la régularisation des sans-papiers.

Mehdi Ouraoui constate lui aussi que le PS a du mal à s'emparer du thème de l'immigration, malgré l'irrationalité de la politique du gouvernement, qui ne mène qu'à un désordre croissant. Il soutient une approche fondée sur plusieurs axes : la sécurité juridique et l'accompagnement individualisé des immigrés ; la lutte contre les profiteurs – et non pas les victimes – de l'immigration illégale ; la mise en place d'un système de régularisation permanente – terme à préférer à celui de régularisation massive – fondée sur des critères préétablis ; le maintien, voire le renforcement, de l'aide publique au développement ; la reconnaissance du droit de vote des étrangers aux élections locales après cinq ans de résidence en France.

Martine Roure raconte comment, tout au long de son travail de trois ans sur la directive « Retour » de l'UE, elle a vu le projet initial de la Commission, élaboré pour protéger les personnes retenues, se transformer – à travers ses passages d'abord en commission, ensuite en assemblée – en un instrument répressif.

La version finale, approuvée par le Parlement européen malgré le vote contraire de tous les membres du PSE (sauf des Espagnols), n'a toujours pas été adoptée par le Conseil. En quelle mesure la mobilisation associative a-t-elle compté ? Et quelles sont aujourd'hui les meilleures manières de continuer à lutter contre ce texte ?

Faouzi Lamdaoui passe la parole à la salle, et les interventions fleurissent.

La question de la Carte bleue européenne est évoquée : Martine Roure précise qu'elle sera probablement votée entre septembre et octobre prochains.

Plusieurs militants actifs sur le terrain témoignent du caractère arbitraire des régularisations autorisées, variant selon les préfectures. Ils insistent sur la nécessité d'expliquer cette réalité aux citoyens.

L'opportunité des régularisations massives et/ou individuelles fait débat. De nombreux intervenants soulignent qu'il s'agit d'une fausse distinction dont il faut éviter le piège. Georges Pau Langevin (députée) considère notamment que l'examen des dossiers ne peut être qu'individuel, mais que des critères clairs doivent être fixés par la loi.

Les militants se retrouvent autour de l'exigence de redéfinir une politique partagée, claire, courageuse, inspirée par les droits fondamentaux, et assortie d'une meilleure communication.

En réponse à ces interventions, Razzye Hammadi conclut en appelant à rehausser le débat pour échapper aux pièges électoral et médiatique. Jean-Pierre Dubois insiste sur le caractère fondateur des droits humains internationalement reconnus, que la clandestinité et l'immigration choisie violent en permanence ; ceci demande de s'attaquer aux pratiques administratives ainsi qu'aux lois elles-mêmes. Hervé Le Bras revient sur l'importance d'intégrer dans toute pédagogie le discours économique, qui remet en cause les certitudes de la droite.

Mehdi Ouraoui croit au besoin de changer de terminologie, et de passer à l'acte.

Faouzi Lamdaoui renvoie ainsi à la poursuite d'un débat qu'une question aussi fondamentale exige.

Atelier n° 10 : « La Culture, le parent pauvre de la droite »

Alors que les citoyens ne perçoivent pas toujours la différence entre droite et gauche sur la culture, Il nous faut être sûrs de nos principes et de nos engagements dans ce domaine, affirmer que la culture, l'art et les artistes sont au cœur de notre projet politique. Nous devons être ambitieux, faire large place aux initiatives publiques tout en régulant l'économie des industries culturelles qui ne doit pas être abandonnée, comme le fait la droite, au seul domaine marchand.

Anne Hidalgo introduit le débat en rappelant combien la culture (comme l'éducation) est un élément identitaire du combat politique des Socialistes. Ce secteur est sinistré aujourd'hui, (ex. les intermittents basculant dans le RMI...) et ce sont les collectivités territoriales qui doivent compenser. Mais au-delà du travail considérable engagé dans les collectivités, il nous faut continuer ce combat contre la vision idéologique de la culture que porte la droite.

Catherine Tasca confirme combien la culture doit faire partie intégrante du Projet socialiste, car liée aux valeurs de liberté, citoyenneté, égalité réelle des chances. Elle suggère trois combats à mener face à la droite :

- Défendre nos acquis : en particulier sur le terrain de la démocratisation culturelle où notre discours ne doit pas être défaitiste si l'on considère le réseau d'équipements culturels du territoire aujourd'hui, même s'il faut innover dans ce domaine ;
-
- Refuser le populisme et le procès en élitisme. Combattre le discours opposant « le savant et le populaire » exige de se remobiliser sur l'éducation artistique à l'école (ambition qui a toujours inspiré la gauche alors que la droite à saborder nos plans). Les artistes ne sont pas des profiteurs, mais bien le levain de notre société. Nous devons repenser le rôle de l'artiste dans nos sociétés.
- Combattre la marchandisation. La droite avance vite et sera très destructrice sous prétexte de réalisme économique dans cette soumission de la culture aux objectifs marchands. Il faut parer aux désengagements de l'Etat, et affirmer la nécessité d'une régulation entre secteur privé et secteur public, encadrant et cantonnant les effets des lois du marché. (Cf le prix unique du livre, la situation de l'audiovisuel public, les seuils de concentration.....)

Stéphane Fiévet constate la distance entre la gauche, et les artistes et intellectuels : la perception des citoyens qui ne considèrent plus la culture comme élément de clivage droite/gauche alors que c'est par essence sur ce domaine que se fait la distinction. Face à un déficit de culture politique dans le monde artistique, et un déficit de culture dans le monde politique, deux combats sont à mener :

- Une bataille pour se réapproprier ce qui fonde le clivage, revenir à la question du sens. Il faut revenir à une politique de la demande, reconnaître l'acte artistique et le replacer dans la société et dans son rapport à la population substituer la logique du projet à celle du produit

- Revendiquer l'héritage de 50 années de politiques publiques, quand Le ministère de la culture se délite, le budget se réduit. Mais il faut travailler à innover, repenser le rapport entre financement public et privé et accepter les réformes. Stéphane Fiévet considère que les socialistes pourraient utilement engager une évaluation et une analyse sur l'ensemble des politiques publiques avec les professionnels sur ces politiques pour renouer ces liens.

Manuel Valls souhaite repartir de la place de l'art et de l'artiste. Il faut définir ses missions (dimension culturelle, sociale...). C'est autour de l'artiste que doit s'organiser la pensée culturelle. Il y a donc un effort pour le replacer au cœur du système éducatif, mais aller beaucoup plus loin, réinventer un discours très offensif, en faire un marqueur de la différence entre la gauche et la droite.

Manuel Valls insiste sur la dimension économique de la culture pour lequel les régulations sont nécessaires : limiter la concentration pour contrer l'appauvrissement de la diversité culturelle ; repenser les rapports public/privé, avec les entreprises. Il faut poursuivre la décentralisation et harmoniser les niveaux de financement, inventer un système qui ne décourage pas la création et la diffusion par sa lourdeur et sa complexité. La possibilité pour les jeunes créateurs de prendre des risques est aujourd'hui très réduite.

Ronan Chéneau, écrivain de théâtre, est un artiste inquiet. La culture, c'est un choix de vie, et le malaise culturel est aussi un malaise politique. Certes, pas d'échec de la démocratisation culturelle, mais que vont devenir ces structures, au-delà des restrictions budgétaires? que dire de la disparition de l'Etat (des DRAC ?) arbitre précieux pour les artistes ? que dire également de l'université, qui ignore les artistes contemporains ? de la critique qui s'est montrée parfois incapable de comprendre l'art contemporain alors que la création vivante et contemporaine doit toucher ceux qui vivent aujourd'hui. C'est bien la place de l'artiste, qui doit être l'essentiel dans notre interrogation politique.

La parole est donnée à la salle.

Henry Delisle, ex-député, rappelle l'âge d'or où la culture était évidemment un élément politique pour tous militants, enseignants, artistes ou militants associatifs. Nous sommes donc consubstantiellement militants culturels.

Jacques Renard, délégué national évoque la RGPP (révision générale des politiques publiques) moyen pour la droite de réduire le périmètre de l'administration culturelle. Il propose de réagir :

- Par la défense du service public, (limitation des concentrations ; développement des synergies public/privé...)
- Par une véritable politique culturelle européenne et internationale ;
- Par l'innovation, la diversification des équipements et des institutions.

Roger Tropéano délégué national confirme ces remarques et précise que nous avons engagé une concertation avec nos partenaires socialistes européens pour l'élaboration d'une politique culturelle européenne.

Plusieurs intervenants insistent sur la culture comme vecteur d'accès aux valeurs essentielles et sur le rôle de l'éducation artistique à l'école (projet avec l'Opéra, théâtre, poésie...). Il faut maintenir les projets ambitieux dans l'école et avec les enfants, mais également les projets de formation des enseignants et des animateurs, redonner sa place à l'éducation populaire

malmenée par les politiques de la droite. **Martine Aubry**, citant le projet éducatif global mis en place à Lille pour tous les enfants du primaire, réaffirme que la culture doit être au cœur de nos projets politiques, comme le droit à l'éducation, au logement... mettre en place un accompagnement à la création sur le territoire. Une société qui ne reconnaît pas ses artistes et ses créations est une société qui n'existe pas. Martine Aubry souhaite reposer également la question du financement pour que la création ne soit plus financée par l'assurance chômage (cf. les annexes 8 et 10).

Sylvie Robert, Délégué nationale, repose la question sur la place et le rôle de l'Etat, la prise en compte des collectivités territoriales ; comment recréer les conditions de la rencontre entre l'art et la population. L'ensemble du secteur, tous les réseaux, l'éducation populaire, doivent y contribuer.

Pour tous les intervenants, nous ne devons pas être frileux sur l'économie de la culture et aborder toutes les questions qui s'y rapportent :

- La gratuité des musées (qui en a incontestablement accru la fréquentation) ;
- Les rapports privé/public pour le financement et la recherche de partenariat y compris dans les collectivités territoriales, comment bâtir un espace public, même non dominant, mais qui doit subsister ;
- Le droit d'auteur français qu'il faut adapter à l'économie numérique, sans perdre les acquis d'un système unique protégeant les artistes (le droit d'auteur est le prix de l'indépendance et de la liberté de création) ;
- Penser la diversité culturelle d'une France métissée, penser une culture populaire et élitiste au sens de la qualité.

Laurent Baumel conclut le débat en rappelant qu'il appartient aux socialistes de défendre le bilan des politiques culturelles en France qui se sont inscrites dans la logique de l'Etat-providence contre ses remises en cause, mais désormais il faut remettre le progrès social en route, et réinventer d'autres formes d'intervention.

Atelier n° 11 : « Les rendez-vous manqués du Grenelle de l'environnement et de la présidence française »

Alors que la droite prétend répondre aux enjeux environnementaux avec le Grenelle, une analyse plus poussée montre à quel point ce sujet majeur nécessite une remise en cause de notre modèle de développement s'inscrivant de fait sur le long terme.

Face à la crise écologique et les vrais faux engagements de la droite, quel est le constat dressé, et comment articuler socialisme et écologie ? L'atelier animé par Béatrice Marre, secrétaire nationale, et consacré samedi matin au rendez-vous manqué du Grenelle de l'environnement et de la présidence française a permis de faire le point.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les sympathisants et responsables socialistes présents à la tribune s'accordent entre autres sur un principe : faire de l'environnement l'un des piliers du socialisme.

Ainsi, pour Bertrand Delanoë, « *on ne peut plus aujourd'hui être socialiste sans être écologiste* », ce que confirme Gérard Guibert, chef du file du pôle écologique du PS, pour qui « *le socialisme est obligatoirement écologique* ».

Consensus également au sujet du Grenelle : pour tous les participants en table ronde, le Grenelle ne fait que survoler les enjeux du développement durable, en apportant des réponses à l'emporte-pièce, qui se résument entre autres au bonus malus.

Selon Pierre Radane, ancien président de l'ADEME, le gouvernement Fillon souhaiterait traiter en un temps très court ce qui ne peut l'être uniquement que sur le long terme. Car l'enjeu n'est pas d'aménager à la marge notre économie, et de « *repeindre en vert le Palais de l'Elysée* » (dixit Arnault Montebourg). Non. Il s'agit « *de transformer radicalement notre modèle de développement* » indique Gérard Guibert.

Cette transformation passe obligatoirement par une plus grande régulation de l'économie. C'est le cas notamment en matière de politique énergétique (thème sur lequel l'Europe manque cruellement d'une politique commune), d'accès à l'eau - Bertrand Delanoë insistant par exemple sur la « *remunicipalisation* » de la distribution de l'eau à Paris – ou encore d'accès à la nourriture.

Si le constat est sévère à l'égard du Grenelle, il l'est d'autant plus au sujet de l'actuelle présidence française de l'Union européenne. Pour Catherine Guy Quint, députée européenne, les priorités annoncées par le gouvernement Fillon sont de grandes généralités, dont la mise en œuvre laisse à désirer : changement climatique, transport, énergie, autant de sujets sur lesquels la droite fait preuve d'incohérence et de manque d'ambition. « *La présidence française vend des mots, c'est tout* », conclut la parlementaire européenne.

Autre point soulevé par les participants : le risque que le développement durable devienne un concept trop abstrait, trop contraignant. Pour Arnault Montebourg, l'adaptation de notre mode de vie et l'évolution de la réglementation pèseront davantage sur les classes moyennes et populaires. « *Il y a donc un grand besoin de démocratie et de pédagogie à l'égard de ces catégories* » précise le parlementaire de Saône et Loire.

Heureusement, logique écologique et logique économique sont souvent conciliables. Si l'on prend l'exemple des dépenses énergétiques de la France (dont la facture s'élève à 70 milliards d'euros par an), le développement d'une économie privilégiant les énergies locales et/ou renouvelables est une stratégie gagnante sur tous les tableaux : balance commerciale, emploi, indépendance...

Quant aux progrès technologiques et à la science, sont-ils en mesure de répondre aux enjeux actuels ? Pourquoi pas, à condition que les choix technologiques puissent être discutés démocratiquement. Le nucléaire par exemple : aucun participant ne remet en cause ce mode de production d'électricité (même si l'EPR est rejetée) à condition que la recherche soit en mesure de répondre au problème crucial des déchets. L'idée même de progrès doit être défendue par la gauche, à condition que le progrès soit au service de la politique, précisent les participants à l'atelier. ...

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le Grenelle tel qu'il se profile actuellement qui transformera en profondeur les règles de fonctionnement de notre économie : trop abstrait, trop rapide, sans financement, le projet de loi actuellement en préparation est insuffisant.

Besoin de régulation, développement, solidarité, préservation des ressources. Autant de sujets sur lesquels les socialistes se doivent d'apporter des réponses. Autant de sujets sur lesquels nos réponses semblent bien plus adaptées que les seules approches libérales. De ce point de vue, les socialistes ont ici l'occasion d'être plus que jamais avant-gardistes.

Atelier n° 12 : « Le code du travail en miettes »

Face à une droite dure et décomplexée, qui fait de la remise en cause des droits des salariés et de la mise en compétition des salariés et des entreprises le fondement de sa politique économique et sociale, la gauche et le Parti socialiste doivent apporter des réponses claires pour répondre aux revendications concrètes des citoyens dans leur travail.

Alain VIDALIES introduit la table ronde en rappelant le contenu de l'offensive de la droite contre les salariés depuis 2002, amplifiée depuis 2007. Il rappelle les principaux combats menés par les organisations syndicales et la gauche contre ces offensives.

Maryse DUMAS (CGT) met l'accent sur l'importance de la bataille idéologique et sur le retard qu'accusent les forces de progrès sur ce terrain. L'enjeu est donc d'abord de reprendre le flambeau de la bataille idéologique. Elle fait le constat que le code du travail est devenu en quelques années beaucoup plus épais, plus complexe, moins accessible, alors qu'il protège de moins en moins bien les salariés et que ces derniers se sentent de plus en plus fragilisés face au travail et à l'emploi. Le pire danger pour les salariés aujourd'hui, c'est l'individualisation des relations de travail et la suppression des garanties collectives. Dans la récente loi sur le temps de travail, on soumet les formes d'organisation du travail à la négociation d'entreprise, qui peut maintenant écarter les garanties fixées par la branche, et même de résumer parfois au simple face à face employeur-salarié. L'arme du pouvoir actuel pour mettre en cause les droits sociaux est la mise en compétition des salariés entre eux, et également de plus en plus des entreprises. Nous ne sommes pas suffisamment audibles, tant au plan politique que syndical, pour dénoncer la politique menée, et surtout pour présenter une alternative globale en matière économique et sociale. Le 7 octobre, toutes les organisations syndicales appellent à une journée mondiale d'action pour la défense de l'emploi et de la qualité du travail. Il faut mobiliser fortement à cette occasion.

Andrée THOMAS (FO) insiste sur les moyens dont doivent être dotées les organisations syndicales pour lutter contre cette politique ultra-libérale. Elle met également l'accent sur les dégâts de l'individualisation des relations de travail et la mise en concurrence des salariés et des entreprises. Elle rappelle la phrase prononcée par Denis Kessler, il y a quelques années qui se félicitait que le gouvernement était en train de détruire le système issu du Conseil National de la Résistance. Elle considère que le gouvernement actuel ne souhaite pas en finir avec le code du travail mais le revoir de fond en comble. Au prétexte d'une recodification et d'une simplification du code du travail, on l'a rendu plus complexe et inaccessible. Enfin, on remet systématiquement en cause les mécanismes qui permettent de faire appliquer la loi : inspection du travail, accès aux prud'hommes, etc.

Laurence LAIGO (CFDT) insiste sur le fait que tout ce qui est dit est transposable au plan européen, où ces combats ont la même acuité, en particulier sur la question salariale. On constate partout un mouvement de remise en cause du statut juridique du salaire et de déclassification des salariés, pour faire baisser les rémunérations. Elle confirme que l'offensive menée contre les salariés est d'abord fondée sur la déréglementation, l'individualisation des rapports de travail et des salariés, et la mise en concurrence des salariés. Voilà la forme que prend la mondialisation libérale pour les salariés. Elle considère

qu'il faut relever la ténacité de la négociation collective, qui montre que les partenaires sociaux sont prêts à s'entendre et à conclure des accords. Elle constate une hausse inquiétante des contentieux. Il faudrait maintenant aller plus loin sur la démocratie sociale, en autorisant les partenaires sociaux à s'emparer spontanément d'un sujet de négociation, et en obligeant les pouvoirs publics à en débattre. De même; il faut donner corps à l'obligation d'une concertation préalable au débat public sur les sujets de droit du travail, qui reste trop souvent aujourd'hui à l'état d'exercice de style, et renforcer les liens entre action politique et syndicale.

Alain PRIOU (UNSA), insiste sur la méthodologie et l'idéologie qui sous-tend l'action du gouvernement et du MEDEF. Ce projet politique a une grande cohérence. Quatre lois en témoignent crûment : la loi TEPA, la loi sur le rachat des jours de RTT, la loi sur la modernisation du marché du travail, la loi sur la démocratie sociale et le temps de travail. Le plus grave est sans doute l'atteinte portée à la hiérarchie des normes et à la garantie protectrice de l'accord de branche, qui conduit à la mise en concurrence des salariés et des entreprises. La décentralisation des négociations au niveau de l'entreprise aura des conséquences d'autant plus graves que les entreprises seront petites et que les salariés auront peu de moyens de s'y défendre. Il faut à cet égard favoriser l'émergence de contre-pouvoirs importants dans les PME et les TPE. Pour organiser la résistance et la conquête de nouveaux droits, il faut travailler à l'unité syndicale chaque fois qu'elle est possible. La grande manifestation du 7 octobre en est une occasion importante.

Jean-Yves LE BOUILLONNEC insiste sur le travail très important fait par les socialistes à l'Assemblée nationale sur le droit du travail et la démocratie sociale, en particulier avec Alain Vidalies, dans l'indifférence médiatique le plus souvent. Mais dès lors, comment faire pour que le combat des syndicalistes et des politiques, de la gauche, soit d'abord entendu, puis diffusé dans le pays ? L'épisode du CPE montre à merveille que c'est la combinaison du travail de pédagogie politique, de la mobilisation sociale et syndicale qui conduit à des résultats politiques tangibles. Ce sont ces conditions qu'il faut créer.

Gérard Filoche rappelle les conditions dans lesquelles le code du travail a été démantelé en pleine campagne présidentielle au printemps 2007, dans la quasi-indifférence générale, à l'exception du travail fait par le secteur Entreprises du PS à la fin de l'année 2007, au moment du vote de l'ordonnance. Il met l'accent sur la violence des attaques de la droite et du MEDEF contre les salariés : temps de travail, démantèlement des protections collectives, mais surtout, bataille idéologique de tous jours pour discréditer le bien-fondé des protections et convaincre de leur inutilité. On doit dire haut et fort que toute remise en cause des 35 heures est une attaque contre le salaire et les conditions de travail, et surtout ne pas laisser les salariés gérer ces questions seuls face au patronat dans les entreprises, généralement dans les conditions de chantage à l'emploi les pires. Un milliard d'heures supplémentaires ne sont même pas comptabilisées dans ce pays. Mais pour défendre les salariés au quotidien, il faut d'abord leur permettre d'intervenir et faire en sorte que le droit du travail puisse être sanctionné : prérogatives des organisations syndicales, intervention de l'inspection du travail, place de la loi. Il faut défendre pied à pied les acquis et continuer à défendre un autre modèle social.

Régis JUANICO met en exergue la systématisme des attaques de la droite contre le code et le droit du travail, et appelle en contrepoint à une mobilisation sans faille du mouvement social et du politique. Faire du droit du travail et des protections un élément du négociable et donc de la compétition entre les entreprises est la nouvelle arme de la droite pour supprimer les droits sociaux, au prétexte totalement fallacieux de faire de la place à la négociation et aux partenaires sociaux. Ces politiques de casse sociale de la droite sont en outre un échec total :

les heures supplémentaires n'améliorent pas le pouvoir d'achat des salariés, la mise en cause des garanties sociales fragilise les salariés et n'entraîne évidemment aucune amélioration de la situation économique. Enfin, c'est sur la pénibilité et le contenu des conditions de travail qu'il faut aujourd'hui être plus offensif. On ne peut plus aujourd'hui avoir une lecture valable de la situation sociale sans regarder de près le contenu, la matérialité du travail.

Pascal PRIOU constate le grand consensus qui se dégage sur l'analyse de ce que fait la droite sur la question sociale mais regrette qu'on ait tous collectivement du mal à proposer un contre-projet politique et social. Il faut donc que toutes les forces de progrès s'entendent pour défendre un autre projet, avec une analyse de la société et des propositions concrètes, chacun dans son rôle.

Andrée THOMAS insiste sur le fait que le but est d'abord de redonner confiance aux salariés. Pour cela, il faut faire plus de pédagogie auprès des salariés, et cela passe par une plus importante syndicalisation des salariés. Il faut insister sur la nouvelle carte judiciaire et la suppression de nombre de conseils de prud'hommes, sans aucune concertation, et les conséquences en termes d'accès au droit des salariés.

Maryse DUMAS regrette que sur tous les thèmes dont on a parlé, la droite, le patronat et les libéraux arrivent à imposer les termes du débat idéologique. Ceci a le principal effet de désespérer le monde du travail et notamment les jeunes, qui croient de moins en moins à une véritable alternative. Sarkozy joue de cela en multipliant les annonces et les propositions, privant les organisations syndicales du temps de construire une alternative. Enfin, le plus grand risque est l'opposition des salariés entre eux, pour faire passer toutes les régressions. De ce point de vue, l'inversion de la hiérarchie des normes dans les lois successives est la principale arme de la régression sociale en cours.

Laurence LAIGO met l'accent sur les dangers de la délégitimation tant du politique que du fait syndical. C'est pourquoi il est fondamental de défendre des propositions fortes sur la démocratie sociale et la place des partenaires sociaux dans l'édifice institutionnel. Il est également primordial d'individualiser les réponses à apporter aujourd'hui aux salariés, pour regagner leur confiance, notamment celle des nouvelles générations.

Alain VIDALIES insiste sur le fait que la question sociale doit redevenir la question première pour les socialistes, tout simplement parce qu'il s'agit de la vie des gens et que rien ne peut se faire au plan politique sans des réponses claires et fortes sur ces questions.

Atelier n° 13 : « La laïcité à la croisée des chemins »

Les socialistes ont toujours été à l'avant-garde du combat pour la laïcité au point d'en faire un des marqueurs identitaires de la nouvelle Déclaration de principes. La question laïque reste d'actualité dans un contexte marqué par le retour du religieux et les coups de canif de la droite conservatrice au pouvoir, au pacte républicain.

Plusieurs intervenants devaient donner un point de vue sur un sujet passionné et passionnant. Il s'agissait de Jean-Luc Mélenchon, Olivier Dussopt, Nadja Vallaud-Belkacem, les journalistes Caroline Fourest et Alain Gresh. D'ailleurs, le débat fut passionné et passionnant.

Après une évocation de l'histoire du combat pour la laïcité. Jean-Luc Mélenchon a rappelé que la liberté de conscience était un des piliers de la République et que selon la loi, celle-ci était indifférente aux religions. Ce qui était une relation différente des acceptions communément admises comme la notion de neutralité. Pour lui, la neutralité entraîne l'égalité de traitement suscite une intervention du politique dans la sphère religieuse notamment en ce qui concerne la construction de lieux de cultes.

Le combat laïque n'est pas une vieille querelle de « bouffeurs de curés ». Elle est aussi un combat philosophique car il porte sur la liberté de ne pas croire. La laïcité est nécessaire car la religion procédant du dogme est par nature incompatible avec l'idée de république et de démocratie puisque dans la république et la démocratie, les croyances ou les convictions procèdent de la raison, d'une confrontation d'idées, de projets de stratégies, d'un choix qui peut être temporaire et soumis à des contradictions.

De ce fait, si les religions ne sont pas compatibles, les croyants eux sont disposés à évoluer dans un espace public dans lequel il y a à la fois toutes les croyances et aucune. C'est la raison pour laquelle, il faut une loi commune, définie par tous, si on veut qu'elle soit applicable et appliquée par tous.

La laïcité est un combat permanent car elle constitue le cadre de notre manière d'appréhender le religieux or, le monde bouge. Si nous affublons la laïcité d'épithètes comme « ouverte » ou « positive », on finit par affaiblir le concept, par lâcher prise ce qui a des répercussions dans nos lieux de vie ou l'on risque une réduction de l'espace public. Cela vaut aussi pour les choix politiques qui sont en jeu dans l'ordre international.

Dans notre époque confrontée à la mondialisation et à des relectures de l'Histoire, il importe de dire que le relativisme culturel n'a pas sa place en politique dans la mesure où il y a des valeurs avec lesquelles on ne transige pas.

S'agissant du débat sur les lieux de cultes, il a été rappelé que si l'Etat était responsable de leur entretien, les communautés religieuses étaient responsables de leurs bâtiments. On se leurre en imaginant que la lutte contre « l'islam des caves » et « l'intégrisme » passe par la construction de mosquées sur fonds publics car si on peut intervenir dans la construction, il est impossible d'intervenir dans la sélection des prêcheurs ou le contenu de leurs prêches.

Olivier Dussopt estime que les élus ne doivent pas reconnaître les chefs religieux comme des interlocuteurs publics. C'est une des expressions de « l'indifférence » contenue dans l'esprit de la loi de 1905. Celle-ci indique que les mairies sont responsables de l'entretien des lieux de

cultes. Il est à noter qu'aujourd'hui, la France finance cet entretien dans la même proportion que l'Allemagne.

Alain Gresh, après être revenu sur le contexte de l'élaboration de la loi de 1905, des débats de l'époque, a invoqué l'actualité de la déclaration qu'avait fait Jean Jaurès lors de ce débat : « la question qui se pose, c'est la question sociale : il nous faut apaiser la question religieuse pour poser la question sociale. »

Caroline Fourest a dressé un panorama des postures et des réponses possibles.

Aujourd'hui, il y a une posture de la laïcité positive, à laquelle on ajoute des épithètes. C'est une des expressions de l'ultralibéralisme – favorable à l'Etat minimal – qui consiste à déléguer aux communautés religieuses la gestion des politiques de lien social pour que l'Etat se désengage. Il existe une offensive pour revenir en arrière. Dans une partie des milieux catholiques, des forces sont à l'œuvre. L'action d'Emmanuel Mignon auprès de Sarkozy a été déterminante dans ce mouvement. On peut se féliciter de son départ.

Il existe de faux amis de la laïcité. Un Philippe de Villiers s'est transformé en militant de la laïcité uniquement dans le cadre de son combat face à l'Islam.

À l'adresse d'une partie de l'extrême gauche, il faut rappeler qu'on ne peut pas lutter contre l'intégrisme catholique et soutenir un islam radical que l'on amalgame à la théologie de la libération, au nom de la prétendue lutte contre l'impérialisme américain.

Il faut une laïcité contre tous les intégrismes qui sont des instrumentalisation de la religion.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de laïcité, on parle du rapport entre universalisme et diversité multiculturelle.

Il faut penser l'islam comme on pense le judaïsme et le catholicisme. Ce qui est difficile tant les pièges de récupérations racistes sont nombreux.

Aujourd'hui, l'école publique est en danger. Cinq cents communes en France n'ont pas d'école publique. Le gouvernement va solliciter l'école privée, essentiellement catholique.

La priorité doit être donnée au service public, au social et au culturel, et non à la privatisation au profit des religieux.

Les collectivités locales de gauche sont suffisamment nombreuses pour que les socialistes y fassent vivre la république. Sarkozy ne parviendra pas à ses fins si les élus de gauche se mobilisent.

C'est le moment de faire revivre une laïcité généreuse et la république sociale.

Atelier n° 14 : « La justice : à quand la grande réforme ? »

Grands témoins : Emmanuelle PERREUX (Pte SM), Christophe REGNARD (Sec. Nat. USM), André VALLINI

Animatrice : Catherine NERIS

Face à la politique démagogique et purement répressive initiée par Sarkozy, le Parti socialiste propose un modèle de resocialisation et réparation non seulement plus humain, mais aussi plus efficace.

Catherine Neris ouvre l'atelier en revenant sur quelques-uns des dossiers de la vaste réforme de la justice initiée depuis 2007 par Sarkozy.

- Concernant la carte judiciaire, les chiffres confirment à quel point la suppression a précédé toute réflexion.
- Le projet de loi pénitentiaire, au programme de la rentrée parlementaire, révèle le même manque de concertation et d'approfondissement, notamment quant aux raisons de la surpopulation carcérale. En alternative à l'incarcération, le gouvernement n'insiste que sur le bracelet électronique, sans se soucier de la prise en charge sociale et de l'insertion. À cela s'accompagne un projet de construction de nouvelles prisons.
- L'idée des peines-planchers en cas de récidive explicite la vision répressive du gouvernement et contribue à la surpopulation carcérale.

Face à cette logique d'urgence plutôt que de prévention, remettant au secteur social – en dépit de son manque de moyens - tout travail de resocialisation et de réparation, une critique courageuse et constructive du Parti socialiste est de plus en plus indispensable.

Christophe REGNARD souligne lui aussi le manque de cohérence et l'inefficacité des réformes récentes, dévalorisant encore plus le rôle des magistrats et de la justice. Il insiste notamment sur la nette reprise en main de la magistrature par le gouvernement, que la modification du CSM dans le cadre de la révision constitutionnelle a couronné, en violation des standards européens.

Il rappelle aussi que l'affaire d'Outreau, dont la justice souffre toutefois encore, n'a engendré qu'une vague réforme mal ficelée. Le moment de l'instruction, notamment celui de la décision sur la détention provisoire, demanderaient néanmoins des modifications bien plus réfléchies. Si une réforme est donc nécessaire, elle ne peut se faire sans concertation ni moyens.

Emmanuelle Perreux rappelle que le véritable tournant en matière pénale a été la campagne présidentielle et la venue au Ministère de l'Intérieur de Sarkozy en 2002. C'est alors que l'insécurité est devenue un thème électoral, et que le populisme pénal – détournant l'attention publique, ainsi que la source des lois, de la réflexion de fond vers une myriade de faits divers – a pris pied. Cette politique d'affichage contredit pourtant l'objectif de prévention de la récidive qu'elle se fixe, lequel bénéficie plus de la resocialisation que de la dissuasion.

Emmanuelle Perreux revient aussi sur l'aberration que constitue l'introduction de la rétention de sûreté. Dans ce moment sombre, il faut donc rappeler que d'autres approches, ancrées sur la prévention, sont possibles.

André Vallini considère que, s'il est inutile d'attendre « la grande réforme », des adaptations de la justice à l'évolution sociale et économique s'imposent, pourvu qu'elles

ne soient pas trop nombreuses, qu'elles aillent dans le bon sens et qu'elles soient cohérentes. La principale devrait concerner le mode de nomination des Procureurs, comme le PS l'avait proposé quand Elisabeth Guigou était ministre.

Les socialistes doivent retrouver le courage de pointer fermement du doigt la politique d'élimination prônée par le gouvernement ; et d'expliquer aux citoyens qu'une lutte purement répressive contre la délinquance est vouée à l'échec.

Le débat entre les intervenants et le public commence.

Il en ressort tout d'abord que la dérive sécuritaire actuelle passe, par la répression, par le contrôle social, dont le fichier Edvige est la plus grave explicitation.

L'exigence de rassurer les citoyens face à la délinquance, et d'en protéger les victimes – les socialistes ayant par ailleurs été les premiers à le faire – est reconnue ; mais on insiste aussi sur la nécessité d'éviter la démagogie et l'esprit de vengeance.

Concernant l'indépendance du pouvoir judiciaire, la discussion permet de préciser que cette notion ne met pas les magistrats à l'abri du regard du peuple.

Le projet de réforme en matière de délinquance économique et financière, qui risque de conduire à une justice à deux vitesses, est aussi évoqué.

Le problème de l'insuffisance de greffiers est pris comme l'exemple le plus clair du décalage entre les buts affichés et les moyens mobilisés. Dans ce contexte, il faut aussi resituer le problème de l'accès au droit.

Sur la question de la lenteur de la justice, on met en garde sur les effets pervers – dont l'exclusion des victimes - des fausses solutions comme les procédures rapides ; s'agissant des mineurs, le choix de la primauté de l'éducatif ne peut pas être remis en cause, alors même qu'il allonge les délais.

De manière générale, on demande que le PS communique plus clairement sur le bilan des années Sarkozy, ainsi que sur ses propres positions et propositions, qui n'apparaissent pas claires à l'opinion publique.

Elisabeth Guigou considère notamment que le futur projet de loi pénitentiaire sera l'excellente occasion de cette redéfinition interne. Il permettra aussi d'attirer l'attention sur l'effet d'affichage poursuivi par le gouvernement, ainsi que sur sa simplification systématique, fondée sur le binaire « sécurité/laxisme », dans un domaine étant au contraire aussi complexe qu'humain. Les critiques du PS devront cibler l'essentiel : la contradiction entre ce texte et les effets des réformes antérieures.

Répondant à l'invitation de Catherine Neris d'essayer de formuler des conclusions aussi provisoires que tendues vers l'avenir, Emmanuelle Perreux considère que le but essentiel à poursuivre doit être la préservation de l'Etat de droit : en ce sens, l'espoir des magistrats français est essentiellement tourné vers l'Europe, notamment vers la Cour européenne des droits de l'homme.

Christophe Regnard insiste sur le malaise des magistrats devant la pente inquiétante parcourue dans ces dernières années, qui risque de remettre en cause la notion même de démocratie.

Plus optimiste, André Vallini se félicite de l'intérêt du débat de la matinée, qui prouve combien de choses le PS a toujours à dire sur des thèmes aussi complexes et délicats. Face au peu de relais assuré par les médias, il appartient donc à tout militant de faire œuvre de pédagogie pour que cette richesse soit perçue de l'extérieur.

Sur cet appel à la gestion de la complexité et à la pédagogie, Catherine Neris salue ainsi le public.

Atelier n° 15 : « Santé, sécurité sociale, retraites : le débat droite / gauche »

La politique de la droite ne convainc personne. L'inégalité sociale et territoriale devant la santé s'accroît. Les déserts médicaux se sont étendus. Les renoncements aux soins ont malheureusement eu tendance à se multiplier, alors que déjà 14 % de la population hésitent à se soigner pour des raisons financières. Les dépassements d'honoraires s'intensifient.

Pascal Terrasse introduit la réunion en se félicitant de la forte affluence dans la salle. Il présente ensuite les intervenants de la table ronde. Jérôme Cahuzac, Claude Evin, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, Claude Pigement, Marisol Touraine et Michel Yahiel.

Marisol Touraine souhaite se consacrer à la question posée : le débat droite / gauche et regrette que notre système de santé n'apporte plus de diminution des inégalités. Il faut savoir dépasser les stéréotypes, la gauche n'est pas passiviste, conservatrice, ni dépendante face à une droite libérale, qui s'adapte. Les franchises médicales, les déremboursements censés apporter l'équilibre financier, n'apportent qu'injustice et remettent en cause le pacte républicain. Contrairement à ce que l'on pense le PS n'est pas dans la contemplation, mais s'inscrit dans l'esprit du Conseil National de la Résistance, fondé sur la solidarité et la prise en compte des risques et des aléas de la vie sur un mode collectif.

Jean Le Garrec constate que Nicolas Sarkozy est bien dans la rupture avec des choix de la libération. Il procède à une vraie transformation régressive du système. À ses yeux, les chiffres de la commission des comptes de la sécurité sociale indiquent un déficit de plus de 9 milliards d'euros, dont 5,6 milliards d'euros pour la branche vieillesse et plus de 4 milliards d'euros pour l'assurance maladie. Les objectifs de la réforme Douste-Blazy qui prévoyait un retour à l'équilibre en 2007 sont définitivement hors de portée. Le déficit de l'assurance-vieillesse ne cesse de se creuser depuis 2004. Dans le domaine des retraites, tout indique que la priorité concernant l'emploi des seniors n'existe pas. Dans ces conditions la volonté d'allongement de la durée de cotisation n'a pas de sens.

Claude Pigement fait un point sur les questions sur lesquelles le Parti socialiste va se positionner à la rentrée. Le PLFSS 2009 ainsi que le projet de loi « santé, patients, territoires ». Il constate que globalement, en France, en cas de maladie ou d'accident grave, la prise en charge est satisfaisante. Il existe une politique conventionnelle entre l'assurance maladie et les professionnels de santé libéraux même si elle fonctionne de manière incertaine. Cela dit, il faut rappeler que la France consacre 11% de son PIB à la santé et en moyenne 76% des dépenses de santé sont prises en charge par la sécurité sociale. Pourtant, il existe de fortes inégalités d'accès aux soins et devant la santé en terme social et territorial. De plus, l'hôpital public est en crise : étranglement financier avec près d'1 milliard d'euros de déficit. En réalité on demande à l'hôpital public d'être à la fois un pôle d'excellence et une assistance sociale sans lui donner les moyens de cette double fonction. Malheureusement des lits ferment et des services disparaissent sans véritable clarification des choix sanitaires et d'aménagement du territoire. Le système de santé est balkanisé entre la ville et l'hôpital, entre la médecine générale et la médecine spécialisée, entre le sanitaire et le social. Le système est trop complexe, la médecine de ville relève de l'assurance maladie, l'hôpital de l'État et le médico-social du département.

Claude Evin partage cette analyse et souhaite que les questions de santé soient au cœur du projet socialiste. Les enjeux de santé pour le pays sont triples : les enjeux de santé publique (prévention, recherche, etc), les enjeux financiers et les enjeux organisationnels. La vraie question à se poser est de savoir quel « service public de santé nous voulons ? » Pour cela il nous faut renforcer la démocratie sanitaire, organiser un véritable service public de santé, apporter les bonnes réponses à la gouvernance du système. Les choix techniques sont au cœur de la réalisation authentique de nos objectifs politiques.

Jean-Marie Le Guen pense que la santé et l'éducation sont les valeurs fondamentales des socialistes aujourd'hui. On peut reprocher à la droite son incapacité à mettre en œuvre les réformes fondamentales. La droite s'inscrit dans une vision de privatisation (clinique, rapport en médecin /patient) et clientéliste. La gauche doit repenser le système de santé et revoir ses concepts. La politique de santé est un processus long, c'est un investissement national et international, au niveau économique et au niveau social. Le Parti doit imposer son propre agenda et interpeller les Français. Il devrait également poser la question de l'avenir de la médecine libérale, et de son dépassement éventuel.

Jérôme Cahuzac s'interroge sur le financement de la santé. Il faut se mettre d'accord sur les principes. Nous devons « graver dans le marbre » le principe de solidarité mais accepter dans le même temps que les politiques publiques soient transformées. La réflexion branche par branche ne nous n'interdit pas de réajuster un mode de financement injuste et de moins en moins progressiste (bouclier fiscal, franchises médicales, remboursements).

Michel Yahiel indique qu'il n'existe pas de remède miracle au financement des régimes sociaux en général et de l'assurance-maladie en particulier. Les pistes ne sont pas nombreuses, d'autant qu'il convient de combiner la recherche de mesures financièrement « rentables », compte tenu de ce contexte financier catastrophique et reposant sur des modes de prélèvements plus équitables. Il s'agit aussi de réguler notre système par l'offre de soins et non par la demande. Il refuse de stigmatiser les seuls assurés et plus encore de tourner le dos aux fondements solidaires de notre système social, en imposant des franchises de remboursement au plus grand nombre. La démocratie sanitaire est l'un des grands terrains de la démocratie citoyenne. La santé pour tous n'a de sens que dans un cadre pleinement citoyen. L'avenir dépendra de notre capacité collective à financer durablement le système de sécurité sociale.

Un échange s'ouvre avec la salle. Plusieurs interrogations concernent les retraites et la mise en place d'un 5^{ème} risque. Le financement de la santé, l'organisation et la proximité des soins ainsi que la riposte politique et parlementaire du Parti socialiste. Luc Broussy insiste sur le vieillissement, et les risques de retour à la précarité pour nombre de personnes âgées. Pascal Terrasse remercie ensuite les participants pour leurs interventions et clôt la réunion.

Atelier n° 16 : « Quelle politique économique et sociale de gauche ? »

Les intervenants se sont globalement accordés sur les deux principales difficultés de la France dans le contexte international actuel : la baisse du pouvoir d'achat et l'insuffisance de l'investissement des entreprises. Face à cette crise, les solutions proposées doivent être européennes pour certaines, et peuvent par contre être nationales pour d'autres.

Michel Sapin a commencé par présenter la situation économique de la France, qui fait face à une grave crise du pouvoir d'achat et de la production de richesses. Tous les moteurs de la croissance sont dans le rouge, surtout le déficit de la balance commerciale qui atteint un niveau sans précédent. Face à la crise mondiale, il faut répondre au niveau mondial, voire européen (taux de change entre monnaies, régulation...).

Il dénonce cependant la faute politique du gouvernement, qui ne reconnaît pas la gravité de la crise. Pourtant, il existe bien une crise française qui trouve son origine dans les décisions du gouvernement. Le paquet fiscal constitue une erreur gravissime de par son coût et le peu d'effet en termes de modernisation du tissu économique (tous les intervenants s'accordent sur ce point). La France s'est ainsi privée de toute capacité de réaction, à l'inverse d'autres pays qui ont pu mener des plans de relance.

Face à cette situation et au projet de la droite, Claude Bartolone interroge les différents intervenants sur la façon avec laquelle la gauche pourrait renforcer son corpus idéologique.

Liêm Hoang-Ngoc poursuit ensuite sur les outils dont dispose le gouvernement pour sortir de la crise. Il insiste sur la nécessité de mener des politiques contra cycliques, à l'inverse de ce que fait l'Europe, et à l'image des Etats-Unis. Selon lui, le niveau de l'endettement public ne pose pas de difficulté compte tenu du patrimoine détenu par l'Etat en contrepartie. Par ailleurs, la confiance des épargnants dans les titres publics permet d'émettre des bons du Trésor à faible taux et donc de dégager des moyens de financement. Il existe ainsi des marges de manœuvre au niveau national.

Il aborde ensuite le problème du pouvoir d'achat, qui n'est pas principalement lié à l'inflation mais surtout à la faiblesse des gains salariaux. Il faudrait dès lors rétablir l'indexation des salaires sur les gains de productivité et l'inflation afin de recréer une dynamique de croissance.

Enfin, il critique le RSA, qui ne constitue pas un moyen efficace de lutte contre la pauvreté et réduit le chômage à une dimension volontaire, déconnectée des créations d'emplois.

Harlem Désir critique la position du Premier ministre qui refuse de dire la vérité sur l'état du pays. Il faut exiger de la négociation sociale quant à la façon dont on se prépare à faire face au choc. Face aux changements (économique, démographique, climatique), la politique économique relève aussi de la responsabilité des partenaires sociaux.

Concernant le rôle de l'Etat, des marges de manœuvre existent malgré la mondialisation, mais il est nécessaire de réorienter son rôle vers la prévention, l'investissement, plus que le curatif. L'investissement dans les technologies « propres » serait à la fois créateur d'emplois et facteur de développement durable. Ceci rejoint le point de vue de Gérard Collomb, pour qui l'impératif écologique peut constituer un nouveau modèle de croissance.

Gérard Collomb, Jean-Marc Ayrault et Michel Rocard mettent en avant la dénonciation du caractère financier du capitalisme et l'importance des enjeux internationaux.

Jean-Marc Ayrault insiste sur la nécessité d'intégrer la mondialisation dans la réflexion. Pour lui, le système ultralibéral est à bout de souffle, comme le montre la crise des subprimes. Les socialistes doivent réfléchir à l'instauration de moyens de régulation à l'échelle internationale. Il faut raisonner à la fois au niveau national et européen. Au niveau national, l'Etat doit relancer la dynamique salariale en conditionnant les allègements fiscaux et sociaux à la conclusion d'accords salariaux. La fiscalité doit également être réorientée afin de favoriser le réinvestissement des bénéficiaires.

Au niveau européen, il manque une politique économique commune. L'une des pistes serait de constituer une politique européenne de l'énergie et de financer des programmes d'investissement en matière d'innovation, d'énergie renouvelable et d'infrastructure de transport. L'Europe doit pour cela recourir à l'emprunt, ce qui nécessite une réelle volonté politique.

Pour Gérard Collomb, la gauche n'est pas capable de répondre aux nouveaux enjeux de la mondialisation et reste sur des schémas propres aux trente glorieuses. Le Parti socialiste doit absolument réfléchir à un nouveau modèle tenant compte des changements internationaux. Selon lui, les politiques contra-cycliques ont gaspillé toutes les marges de manœuvre et le pays est en faillite. Seul le niveau européen offre des capacités de relance et la France doit se repositionner sur l'économie de la connaissance et de la qualité.

Claude Bartolone met en avant la nécessité de parvenir à une démarche commune en Europe qui arrêterait la concurrence via la baisse des salaires et de la protection sociale.

Vincent Peillon critique l'approche qui consisterait à rester centré sur les questions de répartition sans aborder la croissance. Les politiques de redistribution n'ont pas réduit les inégalités et il faut redonner la priorité à une politique de création de richesses. Il ne faut donc pas faire une redistribution de la pauvreté. Une autre nécessité est la réforme du système fiscal et de retraite vers plus de justice et de transparence. Enfin, les politiques menées doivent s'appuyer sur l'activité individuelle et sur la société civile afin de lutter contre l'idée selon laquelle la solidarité réduirait la liberté individuelle.

Enfin, Michel Rocard insiste sur la crise de l'immoralité du capitalisme qui ressort véritablement avec la crise des subprimes. La révolution qui s'est produite avec le passage du capitalisme des trente glorieuses au capitalisme financier a affaibli la croissance et l'économie dans son ensemble. Il critique le manque d'avancée du Parti socialiste face à cette crise morale, à contrario du PSE.

Il rejoint Liêm Hoang-Ngoc en dénonçant les effets récessifs de la baisse de la part des salaires dans le PIB, mais dénonce par contre le manque d'efficacité des politiques de relance nationale compte tenu du type de capitalisme. Il faut dès lors se battre pour une régulation mondiale, une limitation des OPA, un renforcement du pouvoir des syndicats, un contrôle de la rémunération des dirigeants, et le renforcement du droit du travail. Par ailleurs, il ne peut y avoir de croissance sans anticipation monétaire, ce qui pose le problème du rôle de la Banque Européenne d'investissement compte tenu des statuts de la BCE et questionne le traité de Maastricht.

Malek Boutih conclut les débats en insistant sur la nécessité de sortir d'une logique purement gestionnaire des questions économiques et financières. L'économie doit se placer dans la perspective d'un véritable programme politique, sans perdre de vue les questions idéologiques.

Atelier n°17 : « Comment l'UMP étrangle les collectivités locales »

Les collectivités n'ont pas à assumer les errances économiques d'un pouvoir qui ignore l'intérêt général au profit d'intérêts privés. Leur financement doit être pérenne, il faut mettre fin aux transferts de déficits. Ainsi nous aurons une action publique performante, créatrice de richesses et de solidarité.

En introduction Bruno Le Roux justifie le débat par la situation que les collectivités locales connaissent. Depuis que Nicolas Sarkozy est aux responsabilités, il mène une politique d'asphyxie tant au niveau financier que politique. C'est pourquoi nous nous devons de réfléchir et de proposer des options sur la gestion des collectivités, sur leur gouvernance et la démocratie locale. Les compétences, leurs champs d'action. le mode d'élection et de représentation doivent aussi être renouvelés. C'est ce qu'attendent nos concitoyens.

Michel Destot démontre que la politique du gouvernement vise à effacer le rôle politique et dynamique des collectivités ceci au profit d'un centralisme, récupérant ainsi les bénéfices de l'action locale. Il s'agit d'une captation des résultats mais en aucun cas d'un soutien à l'action. Le gouvernement transfère les déficits liés à son action comme cela a été fait depuis 20 ans dans les pays anglo-saxons. Car la réalité est que le citoyen se tourne vers l'élu local pour exprimer sa détresse, qui, elle, est générée par le gouvernement.

Pour crédibiliser nos projets et nos actions nous devons les valoriser non seulement localement mais nationalement.

Pour renchérir Marylise Le Branchu nous expose la logique politique du clan UMP et sa conception de la pratique du pouvoir et de la République, la polarisation au détriment des réseaux. C'est pourquoi il nous faut chercher et trouver l'équilibre territorial dans tous les domaines comme l'écologie, le logement, l'alimentaire... que l'UMP souhaite confier au marché financier. Le PS a vocation à développer les compétences et la compétitivité des collectivités alors que Nicolas Sarkozy use de méthodes d'un autre temps, le centralisme. En développant notre vision nous proposerons une régulation juste.

Pour Alain Rousset, les relations entre les régions et l'État sont de nature trop conflictuelles pour être sereines et productives. Comme socialiste nous devons mettre fin au système jacobin sans état d'âme. Nous avons l'obligation de dire ce que nous voulons de dire, qui doit faire quoi, quelles sont les responsabilités. C'est ainsi que nous éclairerons les Français sur la véritable action des collectivités sans confusion entre service public et fonction publique ; ainsi ils se rendront réellement compte de la non action de ce gouvernement. Cela permettra aussi de justifier les financements pour les compétences de chacune des collectivités. Nous devons également clarifier nos relations avec l'UE.

Pour François Rebsamen, nous avons le devoir de clarifier la place et le rôle réel des villes face à ce pouvoir qui capte toutes les actions locales, car elles structurent l'évolution de la société française. Le gouvernement n'a aucune cohérence dans son action et sur la méthode qu'il utilise, aucune vision, c'est la confusion et l'écran de fumée. Il faut dire que le PS a aussi des lacunes en la matière et doit faire son autocritique. Quand le citoyen rencontre des difficultés dans son quotidien, il se tourne vers l'élu local, c'est de ce niveau de compétence et de responsabilités qu'il faut partir pour rebâtir notre république. C'est en valorisant la subsidiarité territoriale que nous y parviendrons.

Pour Hélène Mandroux, l'investissement des collectivités (notamment dans le logement) est cassé par la volonté d'écrasement de ce gouvernement. Il détruit la mixité sociale et il y a urgence à réagir quand se profile la prochaine loi « Boutin ». Pour la santé c'est la même chose.

Pour ne pas rester dans la critique stérile nous devons réaffirmer nos valeurs et montrer qu'il y a de vrais clivages entre l'approche de gauche et celle de la droite. Nous ne devons pas baisser la tête et maintenir le dynamisme des collectivités, majoritairement à gauche, sinon c'est la casse de la France et de sa santé économique et sociale.

Jean-Paul Huchon abonde en ce sens, et pense que nous devons « balayer devant notre porte ». Action d'autant plus salutaire que nous devons rendre des comptes à nos électeurs. Il faut également tordre le cou à l'idée que la décentralisation serait synonyme de privatisation et insister sur la grande valeur des services publics des collectivités.

Nous avons besoin d'être en opposition formelle et directe avec le gouvernement car celui-ci cherche à confisquer les pouvoirs aux collectivités en réduisant ses capacités d'actions et de financement. Il n'y a pas de compromis à faire, puisque les collectivités réalisent près de 75% de l'investissement public alors qu'elles ne pèsent qu'à peine 10% du déficit public.

Pour François Rebsamen, l'État est le garant de la péréquation et ainsi du rapport démocratique qu'ont les Français avec les institutions. Il y a donc un travail à mener sur toutes les structures intermédiaires qui existent entre le citoyen et l'exécutif. Ceci en raison de la fourberie du gouvernement qui utilise toutes les failles et faiblesses des collectivités et fait obstruction à toutes évolutions qui ne seraient pas de son fait.

En conclusion André Laignel résume les propos tenus par la nécessité de résoudre les contradictions liées à l'empilement des responsabilités. Il s'agit de ne pas accepter le retournement actuel. Le gouvernement opère une « fusion-acquisition » sur les conseils régionaux et les conseils généraux. Nous devons avoir un projet sur les institutions pour une clarification des compétences.

La stratégie de l'UMP est simple mais terriblement efficace. Elle s'articule autour de 3 principes :

- Le dénigrement :

Il martèle que les déficits publics sont dus aux collectivités, or leur part n'est que de 11% alors qu'elles contribuent à hauteur de 75% de l'investissement public, sachant que les collectivités ont une obligation d'équilibre budgétaire.

- L'étouffement :

La disparition de la taxe professionnelle va asphyxier la capacité de financement des collectivités, en diminuant la dotation. Ce qui provoquera la disparition de pans entiers de champs d'intervention publics.

- La recentralisation :

L'action du pouvoir en place va confisquer les capacités d'action des élus locaux sans en prendre la responsabilité.

C'est une vraie casse du service public, notre devoir est d'alerter et de sensibiliser nos concitoyens aux grands dangers qui se profilent.

Atelier n° 18 : « L'école, la recherche, l'université : la droite contre le savoir »

La droite n'aime pas l'école parce qu'elle permet d'accéder aux savoirs. Elle crée de ce fait des inégalités. Pour le Parti socialiste, il ne s'agit pas seulement de la question des moyens financiers pour l'école, l'enseignement supérieur et la recherche. C'est avant tout une véritable idéologie, un système de valeurs, qui doit permettre l'émancipation et l'épanouissement de l'individu. Voilà qui fait la différence entre une politique de droite et de gauche.

Claude Roiron introduit l'atelier en présentant les différents intervenants, rappelle que la droite maltraite l'éducation dans son ensemble et même la réduit à une « peau de chagrin ». Les crédits accordés par un gouvernement sont un choix de société et révèlent la politique que l'on veut mener. L'éducation est un enjeu majeur à tous les niveaux de l'enseignement.

Xavier Darcos depuis plusieurs mois de conflit continue : suppressions de postes à la rentrée 2008, refondation de filières, mise en œuvre de changement de la formation des professeurs, service minimum à l'école, refonte des programmes du primaire, ... C'est donc tout le système éducatif qui est en train d'être réformé pour étouffer la contestation et la critique.

David Assouline et Claude Roiron regrettent, tous deux, que la gauche ne dise pas assez fort qu'une telle politique est dévastatrice. Ils rappellent que l'école a besoin de temps long et déplorent que l'on n'évalue pas les systèmes d'enseignement avant de changer. Ils précisent qu'il faut prendre des distances avec le discours ambiant qui donne à la droite des éléments pour soutenir l'école privée sous contrat. Certes, le système scolaire connaît des difficultés, des échecs mais également – et cela est peu dit – des réussites. Il est nécessaire de le rappeler. Le parti socialiste n'a pas la même conception que la droite sur les questions :

- Du rythme scolaire,
- Du temps scolaire,
- De la carte scolaire,
- De l'accompagnement scolaire,
- Du processus d'individualisation à l'école.

Claude Roiron précise que la France en Europe a le taux le plus faible de jeunes qui accèdent à l'enseignement supérieur (25 %) alors que les gouvernements des pays d'Europe cherchent à accroître l'efficacité de leur système éducatif tout en s'employant à trouver les ressources supplémentaires. Le budget accordé par la droite est donc insuffisant et accroît les inégalités sociales.

Luc Benz de l'UNSA insiste sur la suppression des postes dans l'école publique qui signifie que l'on ne peut pas ignorer qu'il y aura des effets négatifs à terme sur l'enseignement.

Il rappelle que l'Etat est aujourd'hui désengagé sur le terrain des dépenses de fonctionnement des écoles. Le caractère politique de l'annonce du service minimum d'accueil renvoie à l'autorité du Maire, responsable de la sécurité des personnes sur la voie publique, qui doit prendre les mesures nécessaires pour la protection des enfants se présentant dans les écoles fermées pour cause de grève. Le service minimum d'accueil est insatisfaisant dans la mesure où cet accompagnement a un coût supplémentaire pour les mairies

Il fait le constat que l'IUFM qui devrait permettre d'élever globalement le niveau de qualification des enseignants français, se réduit à deux années de formation totalement académique sans pratique de terrain avec « tutorat », cela risque de conduire à amoindrir la

qualité de l'enseignement dispensé aux élèves et de fragiliser les jeunes enseignants chargés de classes parfois difficiles.

Il précise qu'on peut se réjouir des réussites des BAC qui passent de 20 % à 80 %, mais qu'il serait bon de définir ces réussites par filières.

Il précise également qu'un système éducatif doit être débarrassé de toute concurrence et que les résultats doivent tenir compte de l'efficacité pédagogique plutôt que de la recherche du meilleur moyen de concurrencer. Si nous ne sommes pas vigilants, nous allons vers une privatisation totale de l'enseignement.

Pour Dominique Bertinotti, il est classique de parler d'économie budgétaire, mais l'enseignement ne se résume pas à une question de moyens financiers. Ce ne sont que vieilles recettes pour cacher les différents malaises : malaises éducatifs chez les parents inquiets pour l'avenir de leurs enfants, malaises des enseignants qui ne savent plus définir leurs rôles, malaises des enfants qui ont du mal à faire des projets d'avenir. Le parti socialiste doit réfléchir à un nouveau pacte éducatif, en demandant aux établissements d'utiliser des contrats d'objectifs.

Il lui semble qu'en France, il existe une culture de l'échec scolaire rédhitoire et malheureusement destructrice. Lorsqu'on a échoué à un examen, on a l'impression d'avoir raté sa vie. Cet échec part également de la politique menée pour la petite enfance.

Dominique Bertinotti insiste sur l'ouverture des maternelles dès l'âge de trois ans.

Elle précise qu'il faudrait également revoir le véritable contenu du concept « formation tout au long de la vie ».

Pascal Cherki dénonce l'approche « consumériste » que l'on perçoit dans l'organisation voulue par la droite. Il précise que l'école ne donnera pas automatiquement du travail aux chômeurs, mais que l'école publique a un rôle précis de lutte contre les inégalités et doit ouvrir sur la vie.

Il estime que la réorganisation administrative est aussi indispensable que les réformes portant sur l'enseignement. Les choix de la droite expriment les contradictions de la société - programmes de plus en plus surchargés et de moins en moins de jours à l'école -. Il y a là une réflexion à mener pour le Parti socialiste.

Yves Durand rappelle qu'il ne faut surtout pas tronçonner l'enseignement en plusieurs éléments autonomes, d'un côté, l'école, le collège, le lycée, et de l'autre l'enseignement supérieur et la recherche.

Il fait remarquer que le Parti socialiste parle toujours de « l'éducation au centre de son projet », mais qu'hélas nous avons abandonné la lutte idéologique pour l'enseignement. Nous devons être offensifs dans ce domaine qui reflète vraiment un choix de société.

Il insiste sur le fait que nous assistons de nos jours à un retrait de l'école, que le rôle de la culture dans le projet éducatif est des plus importants. Il soutient que les financements sont nécessaires, mais que l'école doit également avoir un rôle d'émancipation de l'individu et d'épanouissement.

Face à ce constat, comment ne pas dénoncer l'accroissement des inégalités de traitement en France ? Il pense qu'il ne faut pas raisonner sur une logique nationale concernant le nombre d'élèves à accueillir par classe, mais sur les particularités de chaque territoire (les uns demandent un nombre restreint d'élèves, les autres peuvent se satisfaire d'un nombre plus important) pour une bonne transmission des savoirs.

Une réalité s'impose. Outre les enseignants, il manque des infirmières, des psychologues, des professionnels de l'orientation... pour aller vers une école de la réussite.

La parole est donnée à la salle et plusieurs questions et propositions sont soumises aux intervenants sur ce que le Parti socialiste a l'intention de faire à propos :

- Des inégalités dans les méthodes de travail qui déstabilisent les élèves lorsqu'ils déménagent ;
- Des cantines trop chères pour un bon nombre de famille qui ne peuvent pas faire face ;
- Des demandes incessantes faites aux professeurs qui doivent résoudre des problèmes éducatifs relevant des parents ;
- Des orientations des élèves mal faites voire pas réalisées du tout ;
- Du fichier scolaire défendu par la droite sur les élèves, que la FCPE a dénoncé ;
- De la scolarisation dès le plus jeune âge des enfants handicapés et de leur accompagnement par des personnes formées ;
- De la limitation des fonds distribués aux écoles privées sous contrat ;
- De la revalorisation de l'enseignement technologique qui permet aux élèves d'obtenir un BAC Pro et un métier.

Il a été demandé comment on peut imposer une concentration supplémentaire à un enfant pour une aide aux devoirs après 16 h 30, alors que celui-ci est épuisé par sa journée. Il semble que l'apprentissage doit intervenir pendant les temps scolaires et non en dehors.

Claude Roiron précise que le Parti socialiste réagit à tous ces questionnements et s'est positionné à l'Assemblée nationale, dans les groupes de travail des commissions.

Didier Arnal affirme que la droite n'aime pas l'école et favorise l'école privée, ce qui reproduit des inégalités. Il refuse la prédestination sociale selon qu'on appartient à telle ou telle classe sociale. L'objectif du Parti socialiste est de corriger celle-ci, il est indispensable de réagir très tôt afin de permettre à tous d'accéder aux savoirs. À ses yeux, la valorisation du BAC Pro, la valorisation des acquis d'expérience, le développement des BTS et des BEP facilitent l'intégration. Toute éducation, quelle qu'elle soit, est une prévention contre la délinquance. Les évaluations des activités éducatives, leur fonctionnement, les résultats obtenus servent à corriger les insuffisances et évitent la reproduction des inégalités sociales, pour plus de cohésion.

David Assouline considère qu'il faut éviter le tout ou rien. Il rappelle que le « credo libéral » fondé sur la mise en concurrence, est erroné.

Jean Yves Le Déaut fait part du malaise grandissant dans les rangs des chercheurs qui fuient ailleurs, principalement aux USA. La droite qui cherche à exacerber la compétition dans la recherche ne donne pas l'image d'un gouvernement responsable. L'annonce du budget augmenté pour la recherche est un nouvel écran de fumée devant ce qui lui est réellement consacré. Cette augmentation bénéficie principalement aux grosses entreprises privées. Toute cette inflation de lois ne cherche qu'à encadrer le système, qu'à développer la concurrence et à marquer le désengagement de l'État. Elle interdit l'autonomie indispensable et nécessaire pour les chercheurs.

Jean Yves Le Déaut dénonce également l'état des conditions de vie des étudiants et l'état insalubre des universités en France. La condition des doctorants est indigne d'un pays développé. Il insiste sur la bataille à mener pour réduire, là aussi, les inégalités sociales entre étudiants. Il préconise que les étudiants puissent :

- Obtenir la carte de soins gratuite,
- Que l'on développe le parc de logements universitaires,
- Que l'on accorde des bourses aux plus démunis.

Il dénonce le « Plan Campus » du choix de 10 universités remises à neuf qui fait que 14 régions de France n'obtiendront aucune subvention supplémentaire.

Bertrand Monthubert abonde dans ce sens et s'interroge sur la place de la recherche qui, selon nous, doit être au service de la société et de l'économie. Le produit de la recherche n'est pas univoque, son utilisation est à la croisée de beaucoup de besoins de la population.

Lorsque les chercheurs s'engagent dans une recherche, c'est par besoin d'en savoir plus. Il insiste sur la nécessaire indépendance des chercheurs dans des structures d'État, pour se préserver de l'arbitraire.

Jean-Baptiste Prévost dénonce l'échec du bilan de Valérie Pécresse et ses promesses non tenues. Pour la première fois en France, on supprime des postes universitaires, en appliquant une politique de rigueur. On assiste à la dégradation des conditions de vie des étudiants, à la misère des universités. Il nous faut réagir vite. Il insiste sur le fait que les universités ne jouent plus leur rôle (on dénombre un taux d'échec très important dès la licence). Pour le grand public, désormais, les grandes écoles sont réservées aux classes aisées et les universités aux autres.

Il regrette que le développement de passerelles entre filières ne soit pas plus développé compte tenu des changements rapides qui s'opèrent dans nos sociétés.

Il se félicite néanmoins que l'université et la recherche entrent dans le débat public alors que ces sujets étaient antérieurement réservés aux experts. Il dénonce également le manque de préparation des bacheliers qui entrent à l'université.

La parole est redonnée à la salle qui souhaite que le Parti socialiste :

- Relance le travail sur les ZEP
- Sorte de l'hexagone et souhaite que la recherche élargisse son champ vers l'Europe voire l'international ;
- Évoque le nécessaire budget à accorder aux financements des formations non diplômantes pour les chômeurs.

En conclusion :

Il est demandé de mettre les moyens pour assurer la réussite à tous les niveaux. Il est essentiel maintenant de se battre pour une réelle démocratisation de l'éducation nationale.

Il est préconisé de voir l'ambition éducative à la hausse et de ne pas renoncer à mettre tout en œuvre pour faire les réformes nécessaires.

Il faut s'ouvrir à l'Europe et demander la labellisation de Master pour pouvoir travailler ailleurs, et contribuer à des projets européens.

Le Parti socialiste se doit de proposer un plan pour une véritable démocratisation de l'éducation dans son ensemble.

Il est rappelé que dès 2009, des états généraux seront réclamés sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Claude Roiron conclut le débat en rappelant que le Parti socialiste a réalisé un travail important sur tous ces sujets. Il est souhaitable que les militants se l'approprient.

Atelier n ° 19 : « La solidarité urbaine : l'impensé de la droite »

Deux ans après le drame des banlieues, rien n'a été fait par le pouvoir pour soigner les maux dont souffrent certains quartiers. Une approche globale, nationale, déclinée localement avec des moyens importants pour les collectivités les plus en difficulté est nécessaire.

Clotilde VALTER introduit la table ronde en rappelant les émeutes de 2005 et l'absence totale de réponse politique apportée depuis par la droite. Elle insiste sur l'importance des actions et des réponses apportées au quotidien par les élus locaux pour garantir la solidarité urbaine. Elle présente le contenu de la table ronde, composée de deux parties : une sur le diagnostic, une sur les solutions.

Vincent LENA se félicite que l'atelier soit ainsi dénommé, et qu'il ne stigmatise pas une énième fois les « banlieues ». Il insiste sur l'importance d'avoir une approche globale de l'ensemble de la solidarité urbaine. On peut considérer que Nicolas Sarkozy est ministre de la Ville depuis 2002. Au ministère de l'Intérieur puis à l'Élysée, il conduit avec systématisme une politique de ségrégation sociale et spatiale qui remet en cause les fondements même de la mixité sociale et du vivre-ensemble dans nos villes. La remise en cause de la loi SRU se poursuit encore aujourd'hui avec les réformes du droit au logement annoncées par Christine Boutin. La communautarisation des débats et du discours à la tête de l'État conduit à des inégalités qui ne cessent de progresser. La caution apportée par Fadéla Amara à cette politique rend notre opposition particulièrement difficile.

Christiane DEMONTES met en lumière que l'ensemble de la politique économique et sociale de la droite est fondé sur cette idéologie du moins disant social avec les conséquences que l'on sait dans les quartiers. C'est donc une vision d'ensemble qui s'impose pour proposer une alternative globale aux Français.

Daniel VAILLANT rappelle que dans ce domaine comme dans d'autres, rien ne peut se faire sans l'intervention de l'État et de la puissance publique. La solidarité urbaine et entre les territoires est mise en cause constamment par la droite. La politique migratoire est fondée sur les seules revendications d'une frange du patronat. L'absence de réflexion sur la question du peuplement est dangereuse pour notre société. Les populations d'origine immigrée sont les plus concernées et sont celles qui souffrent le plus. Le problème n'est pourtant pas migratoire, mais précisément franco-français. Il ne s'agit pas d'uniformiser nos villes, mais de les harmoniser. On peut penser que si nous n'avions pas fait ce qui a été réalisé sous la gauche dans le domaine de la politique de la ville et de la lutte contre les inégalités, la situation serait pire encore. L'accès à l'éducation, le maintien d'une carte scolaire exigeante, l'accès à la culture, au sport, aux loisirs, est consubstantiel à la politique de la ville. Pour la droite, la mixité sociale se réglera d'elle-même par l'action des collectivités, donc toute réglementation nationale est perçue comme un frein, un obstacle à la liberté des élus locaux. C'est une vision ultra-libérale dangereuse pour la société.

Didier ARNAL affirme que dans un pays où 80 % des citoyens vivent en milieu urbain, il est indispensable d'avoir une politique de la ville, une politique nationale. L'État doit être présent. Nous ne devons pas tomber dans le piège de la droite de la stigmatisation de ces quartiers. Le

terme « banlieue » est à cet égard peu adapté. Nous devons aussi être davantage capables de donner une bonne image de nos villes et des avantages, du bien-être qu'elles procurent.

Jacques SALVATOR appelle à ce qu'on se garde des effets d'annonce et des déclarations péremptoires, qui nous reviennent comme des boomerangs. Quand on met trop en exergue le contenu des politiques de la ville qu'on conduit, on fait le jeu de la droite aux élections, qui explique qu'on dépense de l'argent public pour rien. Il faut donc rester modestes et constructifs. Bien entendu, la politique de la ville est une nécessité. Et elle n'est pas une nécessité partout, mais dans certains départements et même certains endroits seulement de ces départements, toujours les mêmes. Il faut revendiquer les termes de « banlieue », et de « banlieue populaire » qui ont une signification historique et politique. La sécurité est déterminante et doit être affrontée fièrement par les élus locaux et les responsables nationaux, de même que les questions de religion, et les problèmes des gens doivent être regardés tels qu'ils sont, pas tels qu'on voudrait les voir.

Vincent LENA aborde les solutions à apporter et insiste sur le fait que la plus grande difficulté est de gagner la bataille idéologique dans les quartiers. Ce sont les politiques qui y sont menées qui remettent en cause les fondements du vivre ensemble. Et pour avancer, il faudra que des grands projets auxquels les élus de ces quartiers sont attachés puissent être purement et simplement bloqués tant qu'un effort de solidarité urbaine et de mixité sociale n'a pas été posé.

Didier ARNAL insiste sur l'importance du bon fonctionnement des services publics et des investissements de l'Etat dans les quartiers. Il rappelle que la fiscalité locale est injuste et trop inefficace, et qu'il faut la réformer. La mixité sociale ne revient pas à mettre sur le même pallier une famille sans problème et une à problèmes. Elle implique un travail pour adapter les logements, les services, les transports, les commerces etc.

Jacques SALVATOR pense qu'il faudrait une dotation spécifique d'Etat pour les communes les plus en difficulté, pour lesquelles la dotation de solidarité urbaine ne suffit pas. Il faudra aussi prendre d'autres critères que les seuls critères financiers pour la fixation de la dotation de solidarité urbaine : le nombre d'enfants non-francophones, le sous-équipement culturel, etc. Il faut interdire les regroupements de communes visant à échapper aux dispositifs de solidarité urbaine.

Christiane DEMONTES pense qu'il faut mettre l'accent sur l'éducation et la formation des jeunes. Il conviendrait par exemple de créer des internats modernes et adaptés aux nouveaux besoins des jeunes. La démocratie de proximité et participative est une solution pour répondre aux problèmes concrets des populations et adapter les réponses.

Atelier n° 20 : « L'audio-visuel selon Sarkozy/Fillon

Cet atelier a permis de mieux cerner ce que pourrait être un service public audiovisuel autonome et financé décentement. Les intervenants ont permis également de démonter la stratégie politique de prise en main des médias mise en place par Nicolas Sarkozy.

Introduction de Patrick Bloche :

Il souhaite aller au-delà de l'audio-visuel pour étendre la question aux médias dans leur ensemble.

L'actualité est brûlante : - Rapport de la commission Copé.

- Projet de loi sur l'audio-visuel déposé à l'automne.

Présentation des intervenants :

- Michel Francaix, député de l'Oise.
- Aurélie Filipetti, députée de la Moselle.
- Edwy Plenel, directeur de Mediapart.
- Fabienne Servan-Schreiber, productrice.
- Laurence Rossignol, secrétaire national aux droits des femmes.
- Didier Mathus, député de Saône et Loire.
- Christophe Girard, adjoint au maire de Paris à la culture.

Patrick Bloche met en avant le travail effectué par les députés socialistes sur les questions des médias : - Une proposition de loi prenant en compte le temps de parole du Président de la République dans le temps réservé à la majorité.

- Une autre sur la composition et le mode de nomination du CSA.
- Une autre, en préparation, sur l'indépendance des équipes rédactionnelles.

Au sujet de la commission Copé : Sous le faux prétexte d'un service public libéré de la pression publicitaire et donc de l'audimat, N. Sarkozy a fait un cadeau à Bouygues et Bolloré, mais surtout, a pu faire passer, le plus important et le plus dangereux, au niveau de la démocratie, c'est-à-dire la nomination du président de France Télévision par le Président de la République.

L. Rossignol souhaite que l'on tente de répondre à plusieurs questions :

- Quelle place pour la création ?
- Quelle place pour le contrôle démocratique et la transparence dans la diffusion de l'information ?
- Quel rôle pour l'audiovisuel non-public ?

F. Servan-Schreiber insiste sur le nouveau contexte technologique qui amène de nouveaux modèles économiques. Nicolas Sarkozy, par sa précipitation et son refus de la concertation, n'a donné strictement aucune garantie en termes de pérennité budgétaire pour le service public, mais aussi en ce qui concerne la création. Il est obsédé par une TV publique vertueuse, radicale mais peu regardée, qui ne fera pas d'ombre au privé.

C. Girard souhaite que l'on déconstruise l'image d'un N. Sarkozy « Bon manager ». Son comportement va à l'encontre du bon sens : aucune concertation. Nous devons également

dénoncer son intervention régulière dans les rédactions. En défendant la création artistique, nous défendrons un mode de pensée alternatif, indispensable pour notre démocratie.

E. Plenel revient sur la « vision » Sarkozy et cite Laurent Solly, proche de Nicolas Sarkozy : « La réalité n'a aucune importance pour nous, seule la perception qu'en a le public compte ». Il souhaite contrôler l'agenda, soit de manière directe, par le contrôle financier des grands groupes médiatiques par ses amis, ce qui implique une certaine forme d'auto-censure, soit en instaurant la peur dans les rédactions (exemple Genestar).

Notre démocratie est mise en danger par la diminution de l'autonomie des journalistes. Sommes-nous aujourd'hui, à l'abri d'un mensonge d'Etat du type de ce qu'il s'est passé au Etats-Unis, au sujet des armes de destruction massive ?

La gauche doit redonner du courage aux journalistes en imposant un rapport de force et en s'opposant systématiquement, tout en construisant l'alternative.

N. Sarkozy a confié à Emmanuelle Mignon, qui est son idéologue, la mise en place d' « Etats généraux des médias », pour, selon une interview dans Le Monde, « aider les grands groupes ».

Nous sommes face à une 3^{ème} révolution industrielle, celle du numérique, qui met en branle de nouveaux rapports de force entre capital et travail. Elle explique les difficultés rencontrées par les journaux diffusés uniquement sur Internet qui ne bénéficient pas de la même TVA que les journaux « papiers » (19,6% contre 2,1%). Mediapart souhaite jouer le rôle de media vecteur de l'opinion PS et Modem, ce que ne font plus Le Monde ou Libération. Edwy Plenel alerte le PS et la gauche sur leur tendance à verser dans l'illibéralisme (cf. Pierre Rosanvallon), c'est-à-dire, à développer une vision instrumentalisant les médias, qui cherche à altérer le libéralisme politique et philosophique au sens originel du terme.

D. Mathus revient sur la révolution numérique où chacun devient acteur. Qui possède aujourd'hui les contenus sur le Net ? La boussole de la gauche dans cette évolution doit rester l'indépendance des médias et la création de nouveaux espaces d'expression. L'érosion de la TV hertzienne est irréversible car moins rentable. Comme l'avenir de TF1 s'est assombri du fait de prises de bénéfices conséquentes, au détriment des investissements, mais aussi de l'érosion de l'audimat, la seule solution était d'élargir la ressource publicitaire et donc de priver d'autres chaînes de cette ressource, d'où le projet Sarkozy. La gauche n'a jamais défendu la fin de la pub car les calculs ont démontré qu'il n'était pas possible de financer une TV publique de qualité sans publicité. Il insiste sur le besoin d'une TV publique « populaire » et non pas un « gros Arte » qui donne bonne conscience mais que peu de gens regardent. Il rappelle qu'aujourd'hui 70 % de la presse sont détenus par des proches du Président de la République.

- A. Filipetti revient sur la prise en main par N. Sarkozy des leviers de contrôle de l'opinion : projet de loi sur l'audio-visuel public, sur la protection des sources et également sur les archives. Celui-ci souhaite ainsi mettre en place une vérité d'Etat multiple. L'exemple de la loi Dati sur la protection des sources est symptomatique de la méthode Sarkozy. On voit une loi présentée comme une grande avancée libérale, démocratique, tandis que dans les détails, il n'y a aucune protection effective, voire pire, une vraie mise en danger pour la sécurité des sources des journalistes. Que ce soient les Etats généraux de la presse préparés par E. Mignon ou les attaques de F. Lefebvre contre l'AFP, nous assistons à une vraie mise en danger des fondements de notre démocratie.

M. Francaix pose les spécificités de l'audio-visuel Français : TF1 qui rassemble 55% des revenus publicitaires, les patrons de presse bénéficiaires de la commande publique, un haut niveau d'aides d'Etat pour très peu d'efficacité et enfin l'échec des TV locales. Nous devons réfléchir aux nouveaux acteurs, nouveaux comportements et nouveaux usages dans l'audio-visuel pour faire face aux différents défis technologiques, économiques, internationaux etc... Le service public audiovisuel est indispensable pour la cohésion sociale et la diversité culturelle. Cependant, il faudra répondre au sous-financement chronique de celui-ci.

Plusieurs questions de la salle sur le financement des radios associatives, de la TV publique, de la pertinence de la redevance (injuste ?) mais aussi les droits d'auteurs ou l'égalité de traitement dans les medias.

Catherine Tasca, qui a été ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, revient sur la loi de 2000 qui a préparé l'arrivée de la TNT mais dont les objectifs ont été détournés dans leur application par la défaite de 2002. Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif d'un espace public de création audiovisuelle et ce, malgré la révolution des nouvelles technologies. Nous devons lutter contre la concentration des groupes médiatiques qui ne défendent pas la création (exemple de Messier). Il faut également revoir la composition et les compétences du CSA. La redevance est le prix de l'indépendance du service public audiovisuel.

P. Bloche revient sur le projet de loi ADOPI qui ne prévoit aucune rémunération de la création. La gauche a un devoir de clarté sur ces questions, il rappelle également que la redevance est la garantie d'un financement autonome.

F. Servan Schreiber rappelle que le financement de France Télévision n'est pas du tout garanti et que la création y est vraiment originale par rapport au privé (documentaires, fictions). La France a son rôle à jouer dans la « bataille infernale des images », ce n'est pas le moment de couper les financements. Elle rappelle également l'organisation d'une soirée le 15 septembre à Châtelet, pour défendre le service public audiovisuel, à laquelle tout le monde est invité pour signifier son soutien.

D. Mathus indique que la présence ou non de publicité n'est pas un gage de qualité, celle-ci doit être contingentée. La vision socialiste au sujet des médias doit s'inspirer de ce que nous proposons dès 1997 par une grande loi de décartellisation.

M. Francaix rappelle le besoin de financements indispensables, donc de la redevance ; il faut peut-être aussi réfléchir à l'assiette de celle-ci. Le service public n'est pas là pour diffuser ce que les gens aiment, mais ce que les gens peuvent aimer.

E. Plenel se prononce même pour une augmentation de la redevance. Internet impose aux journalistes un dialogue direct avec leurs lecteurs et la gratuité de celui-ci est essentielle. La logique de gratuité totale induit une baisse de la qualité des contenus. N. Sarkozy est le mandataire d'un petit monde qui le méprise, mais le soutiendra toujours s'il continue à les servir. Il demande enfin au PS de prendre la question de la liberté d'information à bras-le-corps et d'imposer une forme de radicalité démocratique.

Atelier n° 21 : « Les 20 ans des accords Matignon-Oudinot et les 10 ans de l'accord de Nouméa »

Jean-François Merle, Jean-Claude Fruteau

L'accord de Matignon conclu en 1988 à l'issue de la tragédie d'Ouvéa avait pour principal but de rétablir la paix civile en Nouvelle-Calédonie ; l'accord de Nouméa, dix ans plus tard, était porteur d'une philosophie d'émancipation. Il suffit d'en lire le préambule pour le constater. C'est l'honneur des Premiers ministres socialistes, Michel Rocard pour l'avoir mis en place et Lionel Jospin d'avoir eu le courage de le poursuivre et de le faire évoluer vers une autre dimension.

Jean-François Merle ouvre l'atelier en indiquant que lorsque les socialistes mettent en place des politiques qui réussissent il faut en parler et être fier des actions menées. La dynamique des accords de Matignon et de Nouméa a fait évoluer de façon notable l'approche de la métropole à l'égard de l'outremer.

Cette évolution est remarquable dans la prise en compte notamment de la discrimination positive, de l'emploi local et de l'approche de notre passé ultramarin.

Jean-Claude Fruteau insiste sur le fait qu'il y a une différence essentielle entre l'accord de Matignon et l'accord de Nouméa même s'il concerne le même territoire et la même population. Il considère que le texte du préambule de l'accord de Nouméa est un des plus beaux et des plus significatifs des textes politiques écrits.

François Mitterrand doit faire à une situation explosive en Nouvelle-Calédonie après sa réélection en 1988. Michel Rocard, Premier Ministre et Louis le Penec, Ministre de l'Outremer, conduisent une mission de dialogue présidée par Christian Blanc.

Il fallait alors créer un grand choc politique et trouver les moyens de s'en sortir : ce furent les accords de Matignon. Il fallait faire admettre que deux communautés pouvaient avoir deux visions différentes et coexister chacune avec leur légitimité. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, avait écrit dans sa Lettre aux Français : " l'antériorité des kanaks ne peut pas seule suffire à fonder le droit ". L'accord de 1988 est avant tout le rétablissement de la paix civile.

Il était urgent de rétablir l'image de l'impartialité de l'Etat en Nouvelle-Calédonie de mettre à niveau et d'équilibrer les infrastructures sur le territoire.

Il fallait rendre aux Kanaks leur poids économique, politique et culturel et surtout former des cadres pour que le pays puisse être en mesure de se diriger lui-même, "opération 400 cadres".

Ce qui fut fait par la création de trois provinces, la construction de l'usine de transformation du nickel dans le nord et la construction du centre culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa.

L'accord de Nouméa décrit d'abord un processus qui prône la solution de sortie mais c'est avant à son préambule qu'il faut s'attacher.

Il s'agit de la lecture commune d'une histoire commune par la juxtaposition de deux histoires communes.

Le préambule est un acte fondateur, qui indique qu'il doit y avoir une prise en compte des revendications du peuple Kanak parce que c'est le peuple premier.

Il s'agit d'un processus d'accession à la souveraineté, dans lequel l'Etat va progressivement transférer les compétences qu'il exerce, à la Nouvelle-Calédonie.

La politique menée par Paris à l'égard de l'outremer a été très influencée par l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. Nous parlons depuis 1988 de notion de statuts différenciés, chose impossible sans les accords de Matignon. L'accord de Nouméa a permis d'altérer à la marge le principe d'égalité tel que certains l'interprètent dans la constitution : la mise en place des lois locales qui ne peuvent être annulées que par le Conseil constitutionnel, et des emplois locaux en sont deux exemples. Le gel du corps électoral sur le territoire, aujourd'hui inscrit dans la constitution, en est un autre.

Lionel Jospin avait promis dans sa campagne de 1997 qu'il y aurait un référendum sur l'avenir institutionnel de Mayotte : il a eu lieu en juillet 2000.

Le vote de la modification des article 73 et 74 de la constitution peut aussi être considéré comme une conséquence de l'application et de la discussion de ces accords.

La situation reste aujourd'hui fragile et il convient d'être vigilant. La vision malhonnête et utilisatrice qu'a la droite de l'outremer est aux antipodes de la nôtre.